



# RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE COURSE D'ORIENTATION DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE D'ORIENTATION (IOF)

(Règles pour la course d'orientation lors des Jeux Mondiaux)

(Règles pour les Championnats du Monde de course d'orientation)

(Règles pour la Coupe du Monde de course d'orientation)

(Règles pour les Championnats du Monde de course d'orientation pour junior)

(Règles pour les Championnats du Monde de course d'orientation pour vétérans)

(Règles pour les Championnats Régionaux de course d'orientation)

(Règles pour le classement Mondial IOF)

Cette version est valable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016

Les modifications ultérieures seront publiées sur le site web officiel de l'IOF

<http://www.orienteeering.org>

Cette traduction n'est pas officielle. En cas de litige, seule la version originale en anglais fait foi.

Merci de me signaler les erreurs de traduction éventuelles

Manu Verpoorten

## Règles IOF pour la course d'orientation 2016

1. définitions.....	4
2. Dispositions générales.....	6
3. Programme de l'événement.....	7
4. Organisation d'événements .....	8
5. Catégories.....	9
6. Participation .....	9
7. Coûts.....	11
8. Informations sur l'événement.....	12
9. Inscriptions .....	15
10. Voyages et transports .....	16
11. Entraînement et Model Event.....	16
12. L'ordre de départ et la répartition dans les séries .....	17
13. La réunion des officiels d'équipe.....	19
14. Le terrain .....	19
15. Les cartes.....	20
16. Les parcours.....	20
17. Les zones réglementées et des routes .....	22
18. Les descriptions de postes.....	22
19. Les postes de contrôle.....	22
20. Les systèmes de poinçonnage .....	23
21. équipement .....	24
22. Le départ.....	24
23. L'arrivée et le chronométrage.....	26
24. résultats .....	27
25. récompenses .....	28
26. Le fair-play .....	29
27. plaintes .....	30
28. Les protestations .....	30
29. jury.....	31
30. appels .....	32

32. Les rapports d'événements .....	33
33. Publicité et parrainage .....	33
34. Service de presse .....	34
Annexe 1 : les classes générales de compétition .....	35
Annexe 2 : Principes d'élaboration de parcours .....	36
Annexe 3 : résolution IOF sur les bonnes pratiques environnementales .....	44
Annexe 4 : systèmes de poinçonnage approuvés .....	45
Annexe 5 : La Convention de Leibnitz .....	46
Annexe 6 : les formats de compétition .....	47
Annexe 7 : Les Championnats d'Europe de Course d'Orientation .....	52
Annexe 8 : Les Championnats de Course d'Orientation asiatique .....	54
Annexe 9 : Les Championnats de Course d'Orientation océanique .....	56
Annexe 10 : Les Championnats de Course d'Orientation d'Amérique du Nord.....	58
Index des règles pour les événements majeurs .....	60
Modifications importantes à la version précédente (janvier 2015).....	62

## 1. définitions

1.1 La course d'orientation est un sport dans lequel les concurrents naviguent de façon indépendante à travers le terrain. Les concurrents doivent visiter un certain nombre de points de contrôle marqués sur le terrain dans les plus brefs délais aidés seulement d'une carte et d'une boussole. Le parcours, défini par l'emplacement des contrôles, n'est pas révélé aux concurrents jusqu'à ce qu'ils commencent.

1.2 Lors des courses à départ individuel, les concurrents naviguent et traversent le terrain de façon indépendante.

1.3 Lors des courses à départ de masse ou de chasse, les concurrents peuvent souvent être à proximité étroite les uns des autres, mais les formats exigent toujours une navigation indépendante.

1.4 Le terme concurrent désigne un individu de n'importe quel sexe ou un groupe d'individus, selon le cas.

1.5 Les types de course d'orientation peuvent être distingués par :

- le moment de la compétition :
  - jour (à la lumière du jour)
  - nuit (dans l'obscurité)
- la nature de la compétition :
  - individuelle (l'individu concourt de façon indépendante)
  - relais (deux ou plusieurs membres de l'équipe effectuent des courses individuelles consécutives)
  - En équipe (deux personnes ou plus collaborent)
- la façon de déterminer le résultat :
  - La compétition à course unique (le résultat d'une seule course est le résultat final). Les concurrents peuvent concourir dans différentes catégories : la course A, la course B et ainsi de suite, les concurrents classés dans la course B sont classés après les concurrents de la course A et ainsi de suite).
  - La compétition multicourse (les résultats combinés de deux ou plusieurs courses, qui se sont tenues pendant un ou plusieurs jours, forment le résultat final).
  - La compétition à course de qualification (les concurrents se qualifient pour une finale par une ou plusieurs courses de qualification dans lequel ils peuvent être affectés à des séries différentes. Les résultats des courses de qualification peuvent aussi déterminer l'ordre de départ de la finale. Le résultat de la compétition est déterminé par la seule finale. Il peut y avoir une finale A, une finale B et ainsi de suite, avec les concurrents classés de la finale B placés après les concurrents classés en finale A et ainsi de suite). Quand il n'y a qu'une seule série et que tous les concurrents placés dans la série sont qualifiés pour la finale, la course de qualification est appelée un prologue.
- l'ordre dans lequel les contrôles sont à visiter :
  - dans un ordre spécifique (la séquence est imposée)
  - Sans aucun ordre particulier (le concurrent est libre de choisir l'ordre)

- la séquence de contrôle :
  - traditionnelle (les contrôles ont des codes et le concurrent est disqualifié pour mauvais pointage)
  - Micro-O (les contrôles n'ont pas de code, il y a des contrôles factices proches supplémentaires, et le concurrent reçoit une pénalité pour mauvais pointage, voire les règles Micro-O IOF sur le site Web de l'IOF)
- la longueur (ou son format) de la course :
  - Longue distance
  - Moyenne distance
  - Sprint
  - autres distances

1.6 Le terme Fédération signifie une Fédération membre de l'IOF.

1.7 Le terme événement englobe tous les aspects d'une manifestation de course d'orientation, y compris les questions d'organisation telles que les temps de départ, les réunions des coaches et les cérémonies. Par exemple le Championnat du Monde de course d'orientation, peut inclure plus d'une compétition.

TWG 1.8 La compétition de course d'orientation lors des Jeux Mondiaux (WG) est l'événement officiel pour décerner les titres de Champions des Jeux Mondiaux en course d'orientation. Elle est organisée sous les auspices de l'Association Internationale des Jeux Mondiaux (IWGA) sous l'autorité de l'IOF et de la Fédération concernée.

WOC 1.9 Le Championnat du Monde de course d'orientation (WOC) est l'événement officiel pour décerner les titres de Champions du Monde de course d'orientation. Il est organisé sous l'autorité de l'IOF et la Fédération concernée.

WCup 1.10 La Coupe du Monde de course d'orientation (WCup) est la série officielle d'événements pour trouver les meilleurs orienteurs du Monde, sur la base de tous les formats, au cours d'une saison. Les différents événements sont organisés sous l'autorité de l'IOF et des Fédérations des organisateurs.

JWOC 1.11 Le Championnat du Monde de course d'orientation pour junior (JWOC) est l'événement officiel pour décerner les titres de Champions du Monde juniors en course d'orientation. Il est organisé sous l'autorité de l'IOF et la Fédération concernée.

WMOC 1.12 Le Championnat du Monde de course d'orientation pour vétérans (WMOC) est l'événement officiel pour trouver les meilleurs orienteurs vétéran du Monde. Il est organisé sous l'autorité de l'IOF et la Fédération de l'organisateur.

ROC 1.13 Les Championnats Régionaux de course d'orientation (ROC) sont les manifestations officielles pour décerner les titres de Champions Régionaux en course d'orientation pour chaque Région IOF. Ils sont organisés sous l'autorité de l'IOF et des Fédérations concernées. Les Régions IOF sont l'Afrique, l'Asie, l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Océanie et l'Amérique du Sud.

WRE 1.14 Les événements du classement Mondial (WRE) sont les événements internationaux qui sont acceptés par le Conseil de l'IOF dans le calendrier officiel de l'IOF. Ils sont organisés sous l'autorité de l'IOF et la Fédération de l'organisateur.

1.15 Le système de classement Mondial IOF est un système pour classer les orienteurs Élite du Monde en fonction de leurs performances lors des Jeux Mondiaux, des Championnats du Monde de course d'orientation, de la Coupe du Monde, des Championnats Régionaux et des événements du classement Mondial. Les tables de classement de la Fédération pour les femmes et les hommes sont basées sur les points au classement des meilleurs concurrents de chaque Fédération.

1.16 Le conseiller en événements IOF est la personne désignée pour contrôler un événement IOF. Dans le cas des Jeux Mondiaux, Championnat du Monde, Championnat du Monde pour junior, Championnat du Monde pour vétérans, Coupe du Monde et Championnats Régionaux, le titre IOF Senior Event Adviser est utilisé.

## 2. Dispositions générales

2.1 Ces règles, ainsi que les annexes, seront obligatoires lors des Jeux Mondiaux, des Championnats du Monde de course d'orientation, de la Coupe du Monde de course d'orientation, des Championnats du Monde de course d'orientation junior, des Championnats du Monde de course d'orientation pour vétérans et pour les classes W21 et M21 Élite lors des Championnats Régionaux de course d'orientation et des WRE. Chaque règle non précédée de l'abréviation de l'événement avant son numéro est valable pour tous ces événements. Un point valable seulement pour un ou pour plusieurs de ces événements est marqué par l'abréviation spécifique dans la marge à côté du numéro de règles. Ces règles spécifiques priment les règles générales avec lesquelles elles sont en conflit.

2.2 Si un événement est de deux types (par exemple, le Championnat du Monde peut aussi faire partie de la Coupe du Monde) les règles pour l'événement du plus haut niveau (tels que définis par l'ordre de 1.8-1.14) prévalent.

2.3 Ces règles sont recommandées comme base de règles nationales.

2.4 Sauf indication contraire, ces règles sont valables pour les compétitions d'un jour.

2.5 Des règles supplémentaires qui n'entrent pas en conflit avec ces règles peuvent être déterminées par l'organisateur. Elles nécessitent l'approbation de l'IOF Event Adviser.

2.6 Ces règles et toutes autres règles supplémentaires seront obligatoires pour tous les concurrents, les Officiels d'équipe et les autres personnes liées à l'organisation ou au contact avec les concurrents.

2.7 L'équité sportive doit être le principe directeur dans l'interprétation de ces règles par les concurrents, les organisateurs et le jury.

2.8 Le texte anglais de ces règles doit être considéré comme décisif dans tout litige découlant d'une traduction dans une autre langue.

2.9 Dans les relais, les règles pour les compétitions individuelles sont valables, sauf indication contraire.

2.10 Le Conseil OIF peut édicter des règles particulières ou des normes qui doivent être respectées, par exemple les règles antidopage IOF, la norme internationale pour les cartes de course d'orientation, la spécification internationale pour les cartes de sprint, les principes de traçage de parcours, la Convention Leibnitz et les descriptions de contrôle IOF.

2.11 Le Conseil IOF peut autoriser des dérogations à ces règles et normes. Les demandes de dérogation doivent être envoyées au Secrétariat IOF au moins 6 mois avant l'événement.

2.12 Les lignes directrices de l'OIF pour chaque type d'événement doivent être suivies. Les écarts significatifs exigent le consentement de l'Event Adviser IOF.

TWG 2.13 Les courses lors des Jeux Mondiaux doivent suivre les règles pour les Championnats du Monde de course d'orientation dans la mesure où cela est possible au regard des règles IWGA et réalisable en ce qui concerne les différents formats des courses des Jeux Mondiaux.

JWOC 2.14 Les Championnats sont organisés selon les principes suivants :

- Des compétitions de haute qualité technique seront offertes aux meilleurs orienteurs juniors de chaque Fédération.
- L'événement doit avoir une atmosphère sociale, plutôt qu'une de compétition, accentuant l'échange d'expériences.
- Les frais de participation doivent être maintenus bas.

### 3. Programme de l'événement

3.1 Les dates et le programme sont proposés par l'organisateur et approuvés par le Conseil IOF.

WOC 3.2 Le Championnat du Monde est organisé chaque année. Le programme comprend une qualification et finale pour chacun des formats (sprint, moyenne et longue distance) et un relais ainsi que la cérémonie d'ouverture et la cérémonie de clôture, les Model Events adéquats et repos. Les courses de qualification des longues et moyennes distances auront lieu avant toutes les finales des Championnats du Monde.

WCup 3.3 La Coupe du Monde est organisée chaque année. La Coupe du Monde individuelle se compose d'un certain nombre d'événements individuels.

WCup 3.4 Le Conseil IOF détermine le nombre et les types d'événements de la Coupe du Monde et les règles particulières nécessaires.

WCup 3.5 Une épreuve de Coupe du Monde devrait être organisée en conjonction avec un autre événement.

JWOC 3.6 Le Championnat du Monde de course d'orientation pour junior est un événement annuel. Le programme comprend une course de longue distance, une course de qualification moyenne distance, une finale moyenne distance, une course sprint et un relais ainsi que la cérémonie d'ouverture et une cérémonie de clôture, les Model Events adéquats et repos. Le programme ne peut excéder une durée de 7 jours.

WOC 3.7 Pour le sprint, il y aura 3 séries de qualification parallèles pour les femmes et les hommes.

JWOC 3.8 Pour la compétition moyenne distance, il y aura 3 séries de qualification parallèles pour les femmes et les hommes.

WMOC 3.9 Le Championnat du Monde de course d'orientation pour vétérans est un événement annuel. Le programme comprend deux courses de qualification et une finale longue distance, et une course de qualification et une finale de sprint.

- ROC 3.10 Les Championnats Régionaux de course d'orientation ont lieu tous les deux ans.
- WRE 3.11 Les événements qui sont sélectionnés pour le WRE sont choisis par les Fédérations, dont chacune se voit attribuer un certain nombre chaque année par l'IOF, selon des critères déterminés par l'IOF.

#### 4. Organisation d'événements

- 4.1 Toute Fédération peut demander d'organiser un événement IOF.
- 4.2 Les demandes doivent être envoyées par la Fédération au Secrétariat IOF. Le formulaire de demande officielle doit être utilisé, et les demandes doivent contenir toutes les informations et les garanties demandées.
- 4.3 Le Conseil IOF peut imposer une redevance sur tout événement IOF. Le montant de la redevance doit être annoncé au moins six mois avant la date de clôture des inscriptions pour cet événement.
- 4.4 Le Conseil IOF peut annuler l'organisation d'un événement si l'organisateur ne respecte pas les règles, les normes, les directives de l'Event Adviser ou les renseignements fournis dans la demande. L'organisateur ne peut réclamer de dommages dans ce cas.
- WOC 4.5 Les demandes doivent être reçues au plus tard le 1er janvier quatre ans avant l'année du Championnat. La Fédération organisatrice est nommée le 31 octobre de la même année par le Congrès IOF (années paires) ou par le Conseil de l'IOF (années impaires). Avant la nomination, le candidat doit signer un contrat avec l'IOF.
- WCup 4.6 Les demandes pour organiser des compétitions de la Coupe du Monde seront envoyées à toutes les Fédérations. Chaque Fédération peut soumettre plus d'une candidature, classée par ordre de priorité. Les demandes doivent être reçues au plus tard le 1er janvier, trois ans précédant l'année de l'événement. La nomination provisoire des organisateurs ou Fédérations organisatrice est faite par le Conseil de l'IOF le 31 octobre de la même année. Chaque nomination doit être confirmée par la signature, dans les 6 mois, d'un contrat pour organiser l'événement. Chaque conseil peut prendre une décision alternative.
- JWOC  
WMOC 4.7 Les demandes doivent être reçues au plus tard le 1er janvier trois années précédant l'année de l'événement. La nomination provisoire des organisateurs ou des Fédérations organisatrices est faite par le Conseil de l'IOF le 31 octobre de la même année. Chaque nomination doit être confirmée par la signature, dans les 6 mois, d'un contrat pour organiser l'événement, autre conseil peut prendre un autre rendez-vous.
- WRE 4.8 Le Conseil IOF indique l'allocation WRE de chaque Fédération pour l'année en question et les critères que ces événements doivent satisfaire. Les demandes doivent être soumises au plus tard le 30 septembre de l'année précédant l'année de l'événement et doivent être approuvées ou rejetées par le Conseil de l'IOF le 31 octobre de la même année.



## 5. Catégories

5.1 Les concurrents sont divisés en catégories selon leur sexe et leur âge. Les femmes peuvent concourir dans les catégories des hommes.

5.2 Les concurrents âgés de 20 ans ou moins appartiennent à chaque catégorie jusqu'à la fin de l'année civile au cours de laquelle ils atteignent l'âge. Ils ont le droit de participer à des catégories plus anciennes jusqu'à et y compris 21 ans.

5.3 Les concurrents âgés de 21 ans ou plus appartiennent à chaque catégorie depuis le début de l'année civile au cours de laquelle ils atteignent l'âge. Ils ont le droit de participer à des catégories plus jeunes vers le bas et y compris 21.

WRE 5.4 Les principales catégories de compétition sont appelées W21 et M21, respectivement pour les femmes et les hommes.

WRE 5.5 Les catégories W21 et M21 sont limitées aux concurrents classés comme élite par leur Fédération ou qui sont sélectionnés pour la catégorie en fonction de leur position dans le schéma de classement d'une Fédération.

WRE 5.6 Si une catégorie reçoit trop d'inscriptions, elle peut être divisée en catégories parallèles basées sur les performances antérieures des concurrents.

WOC  
WCup 5.7 Il y a une catégorie pour les femmes et une pour les hommes. Il n'y a aucune restriction d'âge.

JWOC 5.8 Il y a une catégorie pour les femmes et une pour les hommes. Seuls les concurrents qui ont le droit de concourir dans les catégories W20 ou M20 peuvent participer.

WMOC 5.9 Les classes suivantes seront proposées : W35, M35, W40, M40, W45, M45, W50, M50, W55, M55, W60, M60, W65, M65, W70, M70, W75, M75, W80, M80, W85, M85. Les classes pour les orienteurs âgés seront ouvertes s'il y a des concurrents pour ces classes.

## 6. Participation

WOC 6.1 Un concurrent ne peut représenter qu'une seule Fédération au cours d'une année civile.

WCup  
JWOC  
ROC  
WRE

WOC 6.2 Les concurrents qui représentent une Fédération doivent avoir la pleine citoyenneté avec possession du passeport du pays de cette Fédération.

WCup  
JWOC  
ROC  
WRE

WOC 6.3 Chaque Fédération participant doit nommer un chef d'équipe pour agir comme une personne de contact entre l'équipe et l'organisateur. Il est du devoir du responsable de l'équipe de voir que l'équipe reçoit toutes les informations nécessaires.

WCup  
JWOC

- 6.4 Les concurrents participent à leur propre risque. L'assurance contre les accidents est de la responsabilité de leur Fédération ou d'eux-mêmes, conformément aux réglementations nationales.
- WOC 6.5 Tous les concurrents représentent une Fédération. Chaque Fédération peut inscrire une équipe d'un nombre illimité de concurrents et un certain nombre d'Officiels. L'organisateur doit fixer le nombre maximum d'Officiels par équipe, en conformité avec les installations disponibles. Ce nombre maximum est le même pour chaque équipe et doit être d'au moins 5.
- WOC 6.6 Dans chaque course de qualification pour le sprint, chaque Fédération peut inscrire jusqu'à 3 femmes et 3 hommes et, en plus, les Champions du Monde en titre pour la distance peuvent être inscrits par leur Fédération (s) à condition qu'ils soient membres de l'équipe de la Fédération. Lors de la finale, seuls les concurrents classés 15es ou mieux dans chaque manche de qualification peuvent participer.
- WOC 6.7 Pour les épreuves de moyenne et longue distance, le nombre de concurrents que chaque Fédération peut inscrire est limité et est basé sur les résultats des deux précédents Championnats du Monde. Il y a des quotas distincts pour les hommes et les femmes pour chaque Fédération et la méthode de répartition est publiée en tant Règles spéciales décidées par le Conseil IOF. La répartition est publiée au plus tard le 31 janvier de l'année de la compétition.
- WOC 6.8 Pour le relais Sprint, chaque Fédération peut engager une équipe composée de 4 membres de l'équipe dont au moins deux doivent être des femmes. Les équipes incomplètes et des équipes avec des coureurs de plus d'une Fédération ne sont pas autorisées. En aucun cas, des personnes autres que les concurrents inscrits ne peuvent participer à la compétition.
- WOC 6.9 Pour le relais, chaque Fédération peut inscrire une équipe féminine et une équipe masculine, composées chacune de 3 membres de l'équipe. Les équipes incomplètes et des équipes avec des coureurs de plus d'une Fédération ne sont pas autorisées. En aucun cas, des personnes autres que les concurrents inscrits ne peuvent participer à la compétition.
- WCup 6.10 Tous les concurrents représentent une Fédération. Un concurrent peut ne pas représenter plus d'une Fédération dans une série d'événements de Coupe du Monde. Le nombre de concurrents par Fédération est limité selon les quotas publiés chaque année sur la base du classement Mondial de l'IOF. Si un événement de Coupe du Monde est organisé en même temps que des Championnats Régionaux, les Champions Régionaux en titre de cette Région dans chaque format sont autorisés à participer à l'épreuve de Coupe du Monde de ce format en plus des quotas de leur Fédération.
- JWOC 6.11 Tous les concurrents représentent une Fédération. Chaque Fédération peut inscrire une équipe composée de maximum 12 concurrents – de maximum 6 femmes et de maximum 6 hommes – et 4 Officiels.
- JWOC 6.12 Tous les concurrents peuvent courir dans les trois compétitions individuelles. Dans le relais, chaque Fédération peut inscrire jusqu'à 2 équipes féminines et 2 équipes masculines, composées chacune de 3 membres.
- JWOC 6.13 Pour la compétition de moyenne distance, les concurrents classés 20e et mieux dans chaque série de qualification se qualifient pour la finale A ; les concurrents classés de 40e à 21e se qualifient pour la finale B et les concurrents restants se qualifient pour la finale C. Les concurrents qui ont débuté, mais ne sont pas classés dans leur course de qualification, peuvent courir avant les coureurs qualifiés dans le bas du classement final de leur catégorie, mais doivent apparaître dans la liste des résultats comme non classés.

JWOC 6.14 Si une Fédération est incapable de constituer des équipes de relais complètes, elle peut former des équipes incomplètes ou former des équipes avec des coureurs d'autres Fédérations. Une Fédération ne peut pas inscrire plus de 6 hommes et 6 femmes pour la compétition. En aucun cas, des personnes autres que les concurrents inscrits ne pourront participer à la compétition.

WMOC 6.15 Sur base de l'addition des temps des deux courses de qualification (ou pour le Sprint, le temps de qualification unique), les meilleurs compétiteurs de chaque série de qualification se qualifient pour la finale A de la catégorie. Les meilleurs compétiteurs suivants de chaque série de qualification se qualifient pour la finale B et ainsi de suite.

- S'il y a 161 participants ou plus, le nombre de qualifiés de chaque série pour la finale A sera égal et doit être calculée de sorte que le nombre total de qualifiés soit de 80, soit le nombre le plus bas possible au-dessus de 80. De même pour la finale B et ainsi de suite, sauf quand il y plus de deux finales et que moins de 20 concurrents se sont qualifiés pour la finale la moins bien classée, ils peuvent être transférés à la finale supérieure.
- S'il y a de 20 à 160 participants, ils seront répartis aussi équitablement que possible entre une finale A et une finale B, avec au moins la moitié du nombre total de participants en finale A.
- S'il y a moins de 20 participants, alors tous doivent concourir en finale A.

Si deux ou plusieurs concurrents sont à égalité pour une place en finale, chacun d'eux est qualifié pour cette finale. Les concurrents qui commencent, mais ne sont pas classés, ou qui ne démarrent pas, dans l'une ou les deux courses de qualification peuvent courir avant les coureurs qualifiés dans le classement final de la finale la plus basse, mais doivent apparaître dans la liste des résultats comme non classés.

WOC 6.16 Un compétiteur doit avoir une licence IOF valide.  
WCup

## 7. Coûts

7.1 Les frais d'organisation d'un événement sont à la charge de l'organisateur. Pour couvrir les coûts de la compétition, l'organisateur peut facturer des frais d'entrée pour les concurrents et des frais d'accréditation pour les non-concurrents (les responsables d'équipe, les médias, etc.) Cette taxe doit être maintenue aussi faible que possible et doit être approuvée par l'IOF Event Adviser. Pour un événement à plusieurs compétitions, comme alternative à un montant total pour l'ensemble de l'événement, l'organisateur doit offrir aux concurrents la possibilité d'une taxe d'accréditation, plus une redevance pour chaque inscription.

7.2 Chaque Fédération ou concurrent individuel est responsable de payer les frais d'inscription comme précisée dans l'invitation. Le délai pour payer les frais d'inscription ne doit pas être antérieur à 6 semaines avant l'événement.

7.3 Les inscriptions tardives peuvent être facturées en supplément. Le montant de la taxe additionnelle doit être approuvé par l'Event Adviser IOF.

7.4 Chaque Fédération ou concurrent individuel est responsable de couvrir les frais de voyage vers l'événement, l'hébergement, la nourriture et le transport entre l'hébergement, le centre de course et les sites de compétition. Si l'utilisation du transport officiel pour les sites de compétition est obligatoire, les frais d'inscription doivent inclure ces coûts.

7.5 Les frais de déplacement de l'IOF Event Adviser nommé et assistant (s), vers et depuis le lieu, doivent être payés par l'IOF. Les dépenses locales au cours de visites de contrôle et les jours d'événements sont payés par l'organisateur ou la Fédération de l'organisateur, conformément aux accords nationaux.

7.6 Tous les coûts de l'Event Adviser IOF et adjoints nommés par une Fédération doivent être payés par l'organisateur ou la Fédération, conformément aux accords nationaux.

WOC  
JWOC 7.7 Sauf s'il y a un hébergement confortable et de la nourriture à un prix très bas, des normes différentes de logement et de nourriture seront offertes, permettant aux concurrents un choix de groupes de prix. Les frais pour la compétition, la nourriture et le logement doivent être présentés comme des montants distincts. Dans tous les cas, il n'est pas obligatoire d'utiliser le logement proposé par l'organisateur.

7.8 Si l'événement (ou partie de l'événement) doit être annulé pour des raisons indépendantes de la volonté de l'organisateur, par exemple, les conditions météorologiques, la destruction de terrain, l'organisateur peut conserver une proportion minimum des frais d'entrée afin de couvrir les frais engagés.

## 8. Informations sur l'événement

8.1 Toutes les informations et les cérémonies doivent être au moins en Anglais. L'information officielle doit être donnée par écrit. Elle suffit par voie orale en réponse à des questions lors des réunions de responsables d'équipe ou en cas d'urgence.

WOC  
WCup  
JWOC 8.2 Les renseignements auprès de l'organisateur ou de l'IOF Event Adviser doivent être donnés sous la forme de bulletins. Les bulletins sont publiés, ou en lien, sur le site Web de l'IOF. La notification que le Bulletin 3 a été publié doit être envoyée par e-mail à toutes les Fédérations participantes. Si des informations supplémentaires sont nécessaires, elles doivent être données à toutes les Fédérations appropriées.

WOC  
JWOC 8.3 Bulletins 1 (données provisoires) qui doit inclure les informations suivantes :

- organisateur et le nom du directeur de l'événement, Event Adviser et contrôleur(s)
- l'adresse et le numéro de téléphone/fax, adresse e-mail, site Web pour obtenir des informations
- lieu
- les dates et les types des compétitions
- Les catégories et les restrictions de participation
- possibilités d'entraînement
- carte générale de la région
- les zones sous embargo
- les particularités de l'événement

WOC • une copie couleur de la version la plus récente d'une carte d'orientation antérieure (s) de (s) zone (s) sous embargo

WOC  
WCup  
JWOC 8.4 Le bulletin 2 (invitation) doit comporter les informations suivantes :

- tous les renseignements fournis dans le Bulletin 1
- le formulaire officiel d'inscription et d'hébergement
- la date limite et l'adresse pour les inscriptions (voir 9.6)
- Les frais d'inscription pour les concurrents et Officiels d'équipe

- la date limite et l'adresse pour le paiement des frais d'inscription
- les types et les coûts d'hébergement et de nourriture
- date limite de réservation d'un logement de fonction
- la description des transports disponibles
- les directives pour l'obtention des permis d'entrée (visas)
- la description du terrain, le climat et les dangers
- les échelles et l'équidistance des cartes
- Le programme de l'événement
- si nécessaire des directives sur les vêtements de compétition
- les temps des vainqueurs et la longueur approximative de chaque course
- le N° de téléphone et l'adresse e-mail du responsable officiel pour les médias
- un extrait de carte récent montrant le type de terrain
- la localisation exacte de chaque zone de compétition et zone d'arrivée (si elles ont été décidées)
- Le nombre maximal d'Officiels par équipe
- une copie couleur de la version la plus récente d'une carte d'orientation antérieure (s) ou de (s) zone (s) sous embargo
- les directives pour l'inscription des représentants des médias et de tous représentants supplémentaires des Fédérations

WOC  
WCup  
JWOC  
WOC  
WCup  
JWOC  
WOC  
WCup  
JWOC

8.5 Bulletin 3 (informations sur l'événement) doit comporter les informations suivantes :

- la date limite pour envoyer le nombre exact de participants (voir 9.6)
- la date limite pour envoyer les noms des participants (voir 9.7)
- Le programme détaillé de l'événement, y compris le calendrier des inscriptions de noms définitifs et pour l'attribution des groupes de départ
- les détails sur le terrain
- un résumé des inscriptions reçues
- les dérogations aux règles autorisées
- l'adresse et le numéro de téléphone/fax, l'adresse e-mail du secrétariat de compétition
- les détails sur l'hébergement et la nourriture
- les horaires des transports
- la longueur, le dénivelé total, le nombre de contrôles et le nombre de contrôles avec ravitaillement sur chaque parcours et, pour les relais, sur chaque tronçon
- Les réunions des responsables d'équipe
- l'emplacement exact de chaque zone de compétition et Aréna

WOC  
WCup  
JWOC

8.6 Bulletin 4 (informations supplémentaires sur l'événement) doit être donné à l'arrivée des concurrents et doit inclure les derniers détails de l'information de l'événement, y compris :

- les prescriptions antidopage
- toutes les règles particulières applicables à l'événement
- les règlements supplémentaires et toutes dérogations aux règles qui ont été accordées
- les dimensions des descriptions de poste disponible au prédépart
- les délais de plaintes
- le lieu de dépôt des plaintes
- Les temps de course maximums
- Les noms et Fédérations des membres du jury

- l'emplacement des zones de quarantaine et les moments où les concurrents et Officiels doivent se trouver à l'intérieur

WOC JWOC	8.7 Le bulletin 1 est publié 24 mois avant l'événement, le bulletin 2 est publié 12 mois avant l'événement et le bulletin 3 est publié 2 mois avant l'événement.
WCup	8.8 Les bulletins 1/2 sont publiés 12 mois avant l'événement et le bulletin 3 est publié 2 mois avant l'événement.
WMOC WRE	8.9 Les Informations de l'organisateur doivent être données sous la forme de deux bulletins. Le bulletin 1 doit être disponible sur Internet via le site Web de l'IOF. Le Bulletin 2 est fourni à tous les concurrents.
WMOC	8.10 Le bulletin 1 sera disponible 18 mois avant l'événement, le bulletin 2 sera disponible 1 mois avant l'événement.
WRE	8.11 Le bulletin 1 sera disponible 4 mois avant l'événement, le bulletin 2 sera disponible 1 semaine avant l'événement.
WMOC WRE	8.12 Le Bulletin 1 (information préliminaire et invitation) doit comporter les informations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'organisateur et le nom de l'Event Adviser de l'événement et de (s) contrôleur (s)</li> <li>• l'adresse et le numéro de téléphone/fax, l'adresse e-mail et la page Web pour obtenir des informations</li> <li>• le lieu</li> <li>• les dates et les types des compétitions</li> <li>• Les catégories et les restrictions de participation</li> <li>• la carte générale de la région</li> <li>• les zones sous embargo</li> <li>• les particularités de l'événement</li> <li>• Le formulaire d'inscription officiel</li> <li>• la date limite et l'adresse pour les inscriptions</li> <li>• Les frais d'inscription pour les concurrents</li> <li>• la date limite et l'adresse pour le paiement des frais d'inscription</li> <li>• les types et les coûts d'hébergement et de nourriture</li> <li>• la description des transports disponibles</li> <li>• les directives pour l'obtention des permis d'entrée (visas)</li> <li>• la description du terrain, le climat et les dangers</li> <li>• les échelles et l'équidistance des cartes</li> <li>• Le programme de l'événement</li> <li>• si nécessaire des directives sur les vêtements de compétition</li> <li>• les temps des vainqueurs</li> <li>• des détails sur les possibilités d'entraînement</li> <li>• un extrait de carte récent montrant le type de terrain</li> <li>• des informations sur la façon d'obtenir des copies de carte (s) précédente (s) dans la zone sous embargo</li> </ul>

WMOC 8.13 Le Bulletin 2 (informations sur l'événement) doit comporter les informations suivantes :  
WRE Le programme détaillé de l'événement, y compris les listes de départ

- des détails sur le terrain
- un résumé des inscriptions reçues
- les dérogations aux règles autorisées
- l'adresse et le numéro de téléphone/fax, l'adresse e-mail du secrétariat de compétition
- L'horaire des transports
- la longueur, le dénivelé total, le nombre de contrôles et le nombre de contrôles avec rafraîchissement sur chaque parcours et, pour les relais, sur chaque tronçon
- les dimensions des descriptions de poste devant être disponibles au prédépart
- les délais de plaintes
- le lieu de dépôt des plaintes
- Le temps des vainqueurs
- Les noms et les Fédérations des membres du jury

## 9. Inscriptions

9.1 Les inscriptions doivent être soumises conformément aux instructions fournies dans le Bulletin. Au moins les détails suivants doivent être fournis pour chaque concurrent : nom de famille et prénom, sexe, date de naissance, Fédération. Les noms des responsables de l'équipe doivent être fournis. Les inscriptions tardives peuvent être refusées.

9.2 Un concurrent ne peut s'inscrire que dans une catégorie pour une quelconque compétition.

9.3 L'organisateur peut exclure des concurrents ou des équipes si leurs frais d'inscription ne sont pas payés et si aucun accord n'a été atteint pour le paiement.

WOC 9.4 Les réservations et les frais de réservation pour le logement doivent parvenir à l'organisateur  
JWOC dans les délais indiqués dans le Bulletin 2.

WOC 9.5 Les concurrents sont sélectionnés et inscrits par leur Fédération.

WCup  
JWOC 9.6 Les inscriptions donnant le nombre de concurrents de chaque sexe, le nombre d'équipes de relais, le nombre de responsables d'équipe et le nom du responsable de l'équipe, l'adresse, l'adresse e-mail et téléphone/fax doivent parvenir à l'organisateur au plus tard 2 mois avant l'événement.

WOC 9.7 Chaque nom de concurrent et sexe et les noms des Officiels d'équipe doivent parvenir à  
WCup l'organisateur au plus tard 10 jours avant l'événement. Des modifications peuvent être apportées à  
JWOC l'équipe jusqu'à 12 heures avant le jour de l'événement.

WOC 9.8 Les noms des concurrents et, si nécessaire, leur groupe de départ doivent parvenir à  
WCup l'organisateur au plus tard à 12 heures avant le jour d'une compétition individuelle.  
JWOC

WOC 9.9 Les noms des concurrents et leur ordre de départ doivent parvenir à l'organisateur au plus tard à  
JWOC 12 heures la veille d'une compétition de relais. L'organisateur peut décider de fixer une heure de clôture.

WOC 9.10 Dans les compétitions individuelles, entre 12 h la veille de la compétition et deux heures avant  
WCup le premier départ dans la catégorie, un concurrent peut être remplacé pour une raison valable (par  
JWOC exemple, accident ou maladie). Un changement de groupe de départ ou de série de qualification  
n'est pas autorisé. Aucun remplacement n'est possible pour les finales des compétitions de course de  
qualification ou pour des compétitions multicourse après la première course.

WOC 9.11 Dans les relais, les changements de noms des membres de l'équipe de relais et/ou leur ordre de  
JWOC départ doivent parvenir à l'organisateur au moins deux heures avant le début du relais.

WOC 9.12 Aucun concurrent ne peut être remplacé dans les deux heures avant le premier départ. Dans les  
WCup relais, cela s'applique également à l'ordre de départ des membres de l'équipe. Dans les relais, les  
JWOC membres de l'équipe et leur ordre de départ ne peuvent pas être modifiés dans les deux heures  
avant le départ de leur catégorie.

WOC 9.13 Le remplacement d'un concurrent après 12 h la veille de l'événement ne peut être fait qu'à  
JWOC partir de l'équipe inscrite.

WOC 9.14 Dans chaque compétition individuelle, chaque Fédération doit répartir ses concurrents dans 3  
WCup groupes de départ avec un maximum de 2 concurrents pour chaque groupe. Avant d'allouer un  
JWOC deuxième concurrent à un groupe, une fédération doit allouer un concurrent à chaque groupe. Si une  
fédération ne parvient pas à allouer ses concurrents à des groupes de départ, l'organisateur décide  
de la répartition.

WOMC 9.15 La date de clôture définitive des inscriptions sera au plus tôt 6 semaines avant le début de la  
manifestation.

## 10. Voyages et transports

WOC 10.1 Chaque Fédération est chargée d'organiser son propre voyage.

WCup 10.2 Sur demande, l'organisateur doit prendre des dispositions pour transporter les équipes de  
JWOC l'aéroport international le plus proche ou la gare vers le centre de l'événement ou de logement. Les  
équipes peuvent avoir à payer pour ce service.

WOC 10.3 Le transport entre l'hébergement, centre de l'événement, les sites de compétition, etc. peut soit  
WCup être organisé par l'organisateur ou par les équipes. Sur demande, l'organisateur doit organiser tous  
JWOC les transports nécessaires lors de l'événement.

10.4 L'utilisation des transports officiels vers un site de compétition peut être déclarée obligatoire  
par l'organisateur.

## 11. Entraînement et Model Event

11.1 Des possibilités d'entraînement seront offertes avant la compétition si demandées.

11.2 Le jour avant la première compétition ou un événement, l'organisateur doit organiser un Model  
Event pour démontrer le type de terrain, la qualité des cartes, les caractéristiques des postes  
contrôles, de mise en place des postes, les points de ravitaillement et les itinéraires balisés.



11.3 Les concurrents, Officiels d'équipe, responsables IOF et représentants des médias doivent se voir offrir la possibilité de participer au Model Event.

11.4 Si jugé nécessaire par l'Event Adviser IOF, d'autres Model Event seront organisées.

11.5 Si jugé approprié par l'Event Adviser IOF, le Model Event peut être organisé le jour de la compétition.

WOC 11.6 L'opportunité d'entraînement doit être offerte à toutes les Fédérations. L'organisateur doit offrir des possibilités d'entraînement dans les 18 mois avant les Championnats. Le terrain et les cartes devraient autant que possible être similaires à celui des Championnats.

## 12. L'ordre de départ et la répartition dans les séries

12.1 Pour un départ à intervalle, les concurrents partent seuls à intervalles égaux. Pour un départ de masse, tous les concurrents d'une même catégorie partent en même temps ; en relais cela s'applique uniquement aux premiers coureurs. Pour un départ de chasse, les concurrents partent seuls au temps de départ avec des intervalles déterminés par leurs résultats antérieurs.

WOC  
WCup  
JWOC 12.2 L'ordre de départ doit être approuvé par l'Event Adviser IOF. Le tirage au sort de l'ordre de départ peut être public ou privé. Il peut être réalisé à la main ou par un ordinateur.

12.3 La liste de départ doit être publiée le jour avant la compétition et avant la réunion de tous les responsables d'équipe qui doit avoir lieu conformément à la Règle 13.1. Si une course est organisée le même jour que la finale, la liste de départ pour la finale doit être publiée au moins une heure avant le premier départ.

12.4 La liste des noms de tous les concurrents et équipes correctement inscrits est établie, même si un concurrent n'est pas arrivé. Les inscriptions sans nom (blancs) ne sont pas prises en compte pour le tirage au sort.

WOC 12.5 Pour un départ individuel autre que les finales ou séries de qualification, l'ordre de départ sera établi en groupe. Le tirage au sort sera effectué normalement en trois groupes de départ (début, milieu, fin). Pour une compétition unique, les groupes seront basés sur le classement IOF et la méthode de répartition de l'ordre de départ exacte doit être publiée en tant que règle spéciale décidée par le Conseil IOF.

JWOC 12.6 Pour un départ individuel autre que les finales ou séries de qualification, l'ordre de départ sera tiré au hasard. Le tirage au sort sera effectué normalement en trois groupes (à partir début, milieu, fin).

WOC  
JWOC 12.7 Pour un départ à intervalle, des concurrents d'une même Fédération ne peuvent pas démarrer consécutivement. S'ils sont tirés au sort consécutivement, le concurrent suivant est inséré entre eux. Si cela se produit à la fin du tirage ou à la fin d'un groupe de départ, le concurrent devant eux est inséré entre eux.

WOC  
JWOC 12.8 Dans les séries de qualification, le tirage de départ pour les courses de qualification doit faire en sorte que chacune des conditions suivantes soit remplie :

- Tous les concurrents des courses parallèles doivent démarrer aux mêmes intervalles, à l'exception possible du dernier temps de départ
- autant que possible, les manches doivent être d'égale difficulté

- les concurrents d'une même Fédération ne peuvent démarrer consécutivement s'ils sont dans la même série
- l'attribution des concurrents aux différentes séries est établie de sorte que les concurrents d'une Fédération sont répartis entre les séries aussi équitablement que c'est mathématiquement possible.

12.9 Dans les compétitions avec séries de qualification, l'ordre de départ de la finale (autre que les finales avec départ de chasse) doit être l'inverse du classement des séries, les meilleurs compétiteurs doivent partir derniers. Les ex aequo seront départagés par tirage au sort. Par exemple : si deux concurrents sont à égalité pour la 6e place de la série 1, une pièce doit être jetée pour déterminer qui sera classé 6e et qui sera classé 7e dans la série 1 aux fins de cette règle. Les concurrents ayant le même classement dans les différentes séries parallèles doivent commencer dans l'ordre de leur numéro de série, c'est-à-dire 1, 2, 3..., le vainqueur de la série avec le numéro le plus élevé part donc dernier.

12.10 Si des concurrents de la même Fédération obtiennent des heures de départ consécutives pour une finale d'une compétition avec série de qualification, la procédure suivante est appliquée en commençant à la fin de la liste de départ (c'est-à-dire le dernier départ). Le dernier départ d'une Fédération différente qui démarre devant deux concurrents de la même Fédération avec des temps de départ consécutifs est inséré entre ces deux concurrents dans la liste de départ. Si deux ou plusieurs concurrents de la même Fédération se retrouvent avec des temps de départ consécutifs au début de la liste de départ, la procédure inverse est alors effectuée. Par exemple : A1, A2, A3, B, C, D, E1, E2, E3 → A1, A2, A3, B, C, E1, E2, D, E3 → A1, A2, A3, B, E1, C, E2, D, E3 → (procédure inverse) → A1, B, A2, A3, E1, C, E2, D, E3 → A1, B, A2, E1, A3, C, E2, D, E3.

12.11 Avant le tirage au sort d'un départ de masse, un numéro est attribué à chacune des différentes combinaisons de parcours. Les combinaisons de parcours restent secrètes jusqu'à ce que le dernier concurrent soit parti.

WOC 12.12 Dans les épreuves de qualification, la répartition de chaque concurrent dans les séries doit être établie sous la supervision de l'Event Adviser IOF. La répartition des concurrents ne doit être révélée au concurrent qu'après son départ.

WOC 12.13 Dans le relais, les numéros de dossards pour les équipes inscrites sont attribués en fonction de leur classement dans le dernier Championnat de relais en question. Les numéros de dossards de ceux qui ne sont pas classés dans le dernier Championnat sont attribués par ordre alphabétique. La répartition des différentes combinaisons par numéros de dossard sera supervisée par l'Event Adviser IOF. La répartition doit être tenue secrète jusqu'au départ du dernier concurrent.

WOC 12.14 Dans le relais sprint, le premier et dernier relais sera couru par une dame.

JWOC 12.15 Les équipes de relais incomplètes et les équipes avec des coureurs venus de plus d'une Fédération doivent commencer en même temps que le départ officiel du relais.

12.16 Pour un départ par intervalle, l'intervalle de départ normal est de 3 minutes pour les longues distances, de 2 minutes pour la moyenne distance et de 1 minute pour sprint.

WOC 12.17 L'intervalle de départ pour la compétition de longue distance est de 3 minutes. L'intervalle de départ pour la compétition de moyenne distance est de 2 minutes. L'intervalle de départ pour la compétition de sprint est de 1 minute. Sur demande de la production télévisuelle pour la longue distance et/ou la moyenne distance, un intervalle de 2 minutes pour la longue distance et/ou un intervalle de 1,5 minute pour la moyenne distance sera utilisé.

JWOC 12.18 L'intervalle de départ pour la compétition de longue distance est de 2 minutes, sauf s'il y a plus de 180 concurrents dans une catégorie, dans ce cas, l'intervalle de départ peut être de 1,5 minute.

WMOC 12.19 Pour les courses de qualification, les concurrents de chaque catégorie sont répartis dans les séries parallèles par tirage au sort. Les séries d'une catégorie seront de taille égale autant que ce soit mathématiquement possible et aucune série ne doit avoir plus de 80 concurrents. Il doit y avoir aussi peu de séries que possible. S'il y a 80 concurrents ou moins, il n'y a qu'une seule série de cette catégorie. Les concurrents d'une même Fédération et les vainqueurs des derniers WMOC sont répartis équitablement entre les séries.

WMOC 12.20 L'intervalle de départ pour les courses de qualification pour la longue distance sera normalement de 1 minute. Pour des séries avec peu de compétiteurs, un intervalle plus long peut être utilisé pour autant que la durée des départs n'excède pas 80 minutes. L'intervalle de départ pour la finale longue distance doit être de 2 minutes. Pour le sprint, l'intervalle de départ pour les courses de qualification ainsi que pour la finale doit être de 1 minute.

### 13. La réunion des Officiels d'équipe

WOC  
WCup  
JWOC 13.1 L'organisateur doit tenir une réunion des Officiels d'équipe le jour avant la compétition. Cette réunion doit commencer au plus tard à 19.00 heures. L'Event Adviser IOF doit diriger ou superviser la réunion

WOC  
WCup  
JWOC 13.2 Les informations sur la compétition (listes de départ, horaire de transport, les changements ou ajouts au bulletin 4, les prévisions météo, etc.) doivent être remises avant le début de la réunion.

WOC  
WCup  
JWOC 13.3 Les Officiels d'équipe auront la possibilité de poser des questions lors de la réunion.

WMOC  
WRE 13.4 Il n'y a pas de réunions de responsables de l'équipe.

### 14. Le terrain

14.1 Le terrain doit convenir à l'élaboration de parcours d'orientation compétitifs et doit correspondre aux critères décrits dans l'annexe 6. Les objectifs de la convention de Leibnitz doivent être considérés lors du choix du terrain de l'Event Aréna et dans la conception des parcours.

14.2 Le terrain de compétition ne doit pas avoir été utilisé pour la course d'orientation aussi longtemps que possible avant celle-ci, de sorte qu'aucun concurrent n'obtienne un avantage injuste.

14.3 Le terrain de compétition est normalement sous embargo dès qu'il est choisi. Si cela n'est pas possible, des dispositions d'accès au terrain doivent être publiées dès que possible.

14.4 L'autorisation d'accès au terrain sous embargo doit être demandée à l'organisateur si nécessaire.

14.5 Les droits de protection de la nature, des eaux et forêt, de la chasse, etc. dans la région doivent être respectés.

## 15. Les cartes

15.1 Les cartes, le marquage des parcours et la surimpression supplémentaire doivent être établis et imprimés conformément aux *spécifications internationales IOF pour les cartes d'orientation* ou les *spécifications internationales IOF pour les cartes de sprint orientation*. Les exceptions doivent être approuvées par le Conseil de l'IOF.

15.2 L'échelle de la carte pour les courses de longue distance doit être 1:15000. L'échelle de la carte pour les courses de middle distance et les relais doit être 1:15000 ou 1:10000. L'échelle de la carte pour le sprint (sprint relais inclus) doit être 1:5000 ou 1:4000.

15.3 Les erreurs sur la carte et les changements qui ont eu lieu sur le terrain depuis l'impression de la carte doivent être en surimpression sur la carte si elles ont une incidence sur la course.

15.4 Les cartes doivent être protégées contre l'humidité et les dommages.

15.5 Si une carte d'orientation précédente de l'aire de compétition existe, des copies couleur de l'édition la plus récente doivent être affichées pour tous les concurrents le jour avant la compétition.

15.6 Le jour de la compétition, l'utilisation d'une carte de la zone de course par des concurrents ou des Officiels d'équipe est interdite jusqu'à la permission de l'organisateur.

15.7 La taille de la carte ne doit pas être supérieure à celle requise par un concurrent pour courir sur le parcours.

WMOC 15.8 La carte pour les catégories d'âge 45 et + doit être à l'échelle 1:10000, et cette échelle peut être utilisée pour toutes les catégories, avec l'approbation de l'Event Adviser IOF. Pour le sprint, l'échelle doit être au 1:4000 ou au 1:5000.

WOC  
WCup  
JWOC  
WMOC 15.9 L'IOF et de ses Fédérations doivent avoir le droit de reproduire les cartes de compétition avec les parcours dans leurs magazines officiels ou sur leurs sites Web sans avoir à payer des frais à l'organisateur.

## 16. Les parcours

16.1 *Les Principes de l'IOF pour la planification des parcours* (voir Annexe 2), le format des descriptions de postes (voir annexe 6) et la convention de Leibnitz (voir annexe 5) doivent être suivis.

16.2 Le niveau des parcours doit être digne d'une course d'orientation internationale. La compétence en navigation, la concentration et l'habileté de course des concurrents doivent être testés. Tous les parcours doivent faire appel à un éventail de techniques d'orientation.

16.3 Les longueurs des parcours doivent être renseignées comme la longueur de la ligne droite du départ à l'arrivée via les contrôles avec des déviations pour, et seulement pour, les obstructions physiques infranchissables (les hautes clôtures, les lacs, les falaises infranchissables, etc.), les zones interdites et les itinéraires balisés.

16.4 Le dénivelé total est renseigné comme le dénivelé en mètres le long de l'itinéraire judicieux le plus court.

16.5 Pour les courses de qualification, les parcours des séries parallèles doivent être aussi près que possible de la même longueur et standard.

16.6 Dans les compétitions de relais, les contrôles doivent être combinés différemment pour les équipes, mais toutes les équipes doivent exécuter le même parcours global. Si le terrain et le concept des parcours le permettent, les longueurs des parcours peuvent être très différentes. Cependant, la somme des temps gagnants des tronçons doit être conservée comme prescrit. Toutes les équipes doivent exécuter les différentes longueurs de tronçon dans la même séquence.

16.7 Dans les compétitions individuelles, les contrôles peuvent être combinés différemment pour les concurrents, mais tous les compétiteurs doivent exécuter le même parcours global.

WOC 16.8 Dans la plupart des cas, des contrôles séparés doivent être utilisés pour les finales femmes et hommes si les courses se déroulent en même temps.

WOC 16.9 Les parcours doivent être conçus pour donner les temps des vainqueurs suivants en minutes :

WCup

Dames	Messieurs	
45	60	Course de qualification longue distance
70-80	90-100	Finale longue distance
25	25	Course de qualification moyenne distance
30-35	30-35	Finale moyenne distance
12-15	12-15	Course de qualification sprint
12-15	12-15	Finale sprint
	55-60	Sprint relais, somme des temps les plus rapides pour tous les tronçons
30-40	30-40	Relais pour chaque tronçon
90-105	90-105	Relais, somme des temps les plus rapides pour tous les tronçons

JWOC 16.10 Les parcours doivent être conçus pour donner les temps des vainqueurs suivants en minutes :

Dames	Messieurs	
55	70	Longue distance
20-25	20-25	Moyenne distance
12-15	12-15	Sprint
30-40	30-40	Relais pour chaque tronçon
90-105	90-105	Relais, somme des temps les plus rapides pour tous les tronçons

WMOC 16.11 Les parcours doivent être conçus pour donner les temps des vainqueurs suivants en minutes :

Dames	séries	finale	Messieurs	séries	finale
W35	45	55	M35	60	70
W40	40	50	M40	55	65
W45	35	45	M45	50	60
W50	35	45	M50	45	55
W55	35	45	M55	40	50
W60	35	45	M60	40	50
W65	35	45	M65	40	50
W70	35	45	M70	40	50
W75	35	45	M75	40	50
W80	35	45	M80	40	50
W85	35	45	M85	40	50

Les parcours, pour toutes les courses de sprint, doivent être conçus pour donner un temps du vainqueur entre 12 et 15 minutes

## 17. Les zones réglementées et des routes

17.1 Les règles établies par la Fédération organisatrice pour protéger l'environnement et toutes les instructions connexes de l'organisateur doivent être strictement respectées par toutes les personnes liées à l'événement.

17.2 Les zones interdites ou dangereuses, les itinéraires interdits, les limites qui ne doivent pas être franchies, etc. doivent être marqués sur la carte. Si nécessaire, elles doivent également être marquées sur le terrain. Les concurrents ne doivent pas entrer, suivre ou traverser ces zones, routes ou limites.

17.3 Les itinéraires obligatoires, les points de passage et les passages doivent être clairement marqués sur la carte et sur le terrain. Les concurrents doivent suivre toute la longueur d'une section balisée de leur parcours.

## 18. Les descriptions de postes

18.1 La localisation précise des postes de contrôle doit être définie par les descriptions de postes.

18.2 Les descriptions de postes doivent être sous forme de symboles et conformes à la *description de poste IOF*.

18.3 Les descriptions de poste, données dans le bon ordre pour le parcours de chaque concurrent, doivent être fixées ou imprimées sur la face avant de la carte de course.

18.4 Pour les compétitions avec départ en intervalle, les descriptions de postes distinctes pour chaque parcours seront disponibles au prédépart (pour chaque concurrent sur le parcours), mais ne seront pas disponibles avant ce point.

## 19. Les postes de contrôle

19.1 Le point de contrôle indiqué sur la carte doit être clairement indiqué sur le terrain et doit être équipé pour permettre aux concurrents de prouver leur passage.

19.2 Chaque poste de contrôle doit être marqué par un drapeau composé de trois carrés d'environ 30 cm x 30 cm, disposés en triangle. Chaque carré est divisé en diagonale, une moitié étant blanche et l'autre orange (PMS 165).

19.3 Le drapeau doit être accroché à l'élément indiqué sur la carte, conformément à la description de poste. Le drapeau sera visible par les concurrents quand ils peuvent voir la localisation décrite.

19.4 Les postes de contrôle ne doivent pas être situés à moins de 30 mètres les uns des autres (15 mètres pour les échelles cartographiques 1:5000 ou 1:4000). (Voir également l'annexe 2, # 3.5.5).

19.5 Un poste de contrôle doit être installé de sorte que la présence d'une personne qui poinçonne n'aide pas significativement les concurrents proches pour trouver le contrôle.

19.6 Chaque poste de contrôle doit être identifié par un numéro de code, qui doit être fixé au poste de sorte qu'un concurrent utilisant le dispositif de marquage puisse clairement lire le code. Les nombres inférieurs à 31 ne peuvent pas être utilisés. Les chiffres doivent être en noir sur fond blanc, avoir entre 5 et 10 cm de hauteur et avoir une épaisseur de ligne de 5 à 10 mm. Les numéros de codes affichés horizontalement doivent être soulignés s'ils pouvaient être mal interprétés en étant lus à l'envers (par exemple 161).

19.7 Pour prouver le passage des concurrents, il y aura un nombre suffisant d'appareils de poinçonnage dans le voisinage immédiat de chaque drapeau.

19.8 Si le temps du vainqueur est estimé à plus de 30 minutes, des rafraîchissements seront disponibles au moins toutes les 25 minutes à la vitesse estimée du vainqueur.

19.9 Au moins de l'eau pure à température appropriée doit être offerte comme rafraîchissement. Si différents rafraîchissements sont offerts, ils doivent être clairement identifiés.

WOC 19.10 Si le temps du vainqueur est estimé à plus de 60 minutes, alors une boisson conforme aux  
WCup prescriptions de l'Agence Mondiale Antidopage sera proposée en plus de l'eau pure. De plus, les  
JWOC athlètes doivent avoir l'opportunité de disposer de leur propre boisson à un (ou plusieurs) poste de ravitaillement.

19.11 Tous les contrôles pour lesquels il existe des problèmes de sécurité doivent être gardés.

## 20. Les systèmes de poinçonnage

20.1 Seuls les systèmes de poinçonnage électroniques approuvés par l'IOF peuvent être utilisés, conformément à l'annexe 4.

20.2 Les concurrents doivent avoir la possibilité d'utiliser le système de pointage électronique lors du Model Event.

20.3 Les concurrents sont responsables de leur propre poinçonnage à chaque poste en utilisant le dispositif fourni.

20.4 La carte de contrôle doit indiquer clairement que tous les contrôles ont été visités.

20.5 Un concurrent avec un poinçon de contrôle manquant ou non identifiable ne doit pas être classé à moins qu'il puisse être établi avec certitude que le poinçon manquant ou non identifiable n'est pas de la faute du concurrent. Dans cette circonstance exceptionnelle, d'autres éléments peuvent être utilisés pour prouver que le concurrent a visité le contrôle, comme preuve : les Officiels chargés du contrôle ou des caméras ou la lecture de l'unité de contrôle. Dans tous les autres cas, une telle preuve n'est pas acceptable et le concurrent devra être disqualifié. Dans le cas du SportIdent, cette règle signifie que :

- Si un appareil ne fonctionne pas, ou ne semble pas fonctionner, le concurrent doit utiliser le système de secours prévu et sera disqualifié si aucun poinçon n'est enregistré.
- Si un concurrent pointe trop vite et ne parvient pas à recevoir les signaux d'enregistrement, la puce ne contiendra pas le signal et le concurrent devra être disqualifié (même si l'unité de contrôle peut avoir enregistré le numéro de la puce du compétiteur)

20.6 L'organisateur a le droit d'avoir un contrôle de la puce par des Officiels lors de contrôles prévus.

20.7 Les concurrents qui perdent leur carte de contrôle, omettent un poste de contrôle ou visitent des postes de contrôle dans le mauvais ordre seront disqualifiés.

## 21. équipement

21.1 Tant que les règles de la Fédération organisatrice ne précisent pas autre chose, le choix des vêtements et des chaussures est libre.

21.2 Les dossards doivent être clairement visibles et portés comme prescrit par l'organisateur. Les dossards ne doivent pas être plus grands que 25 cm x 25 cm avec des chiffres d'au moins 10 cm de haut. Les dossards ne peuvent pas être pliés ou coupés.

21.3 Pendant la compétition, les seules aides à la navigation que les concurrents peuvent utiliser ou transporter sont la carte et la description de postes fournies par l'organisateur, et une boussole.

21.4 Les concurrents ne peuvent pas utiliser ou transporter de l'équipement de télécommunication entre l'entrée dans la zone de prédépart et avant d'atteindre la ligne d'arrivée dans une course, à moins que l'équipement soit approuvé par l'organisateur. Des enregistreurs de données GPS sans écran ou signal sonore peuvent être utilisés. L'organisateur peut exiger que les participants portent un dispositif de repérage.

21.5 Les compétiteurs ne peuvent pas porter l'équipement d'une autre Fédération.

WOC  
WCup  
JWOC

## 22. Le départ

22.1 Dans les compétitions individuelles, le départ est normalement un départ avec intervalles. Dans les compétitions de relais, le départ est normalement un départ de masse.

22.2 Dans les compétitions avec course de qualification, le premier départ des finales doit avoir lieu au moins 2.5 heures après le dernier départ des courses de qualification.

22.3 Tous les concurrents doivent avoir au moins 30 minutes pour se préparer tranquillement et d'échauffement dans la zone de départ. Seuls les concurrents qui ne sont pas partis et les Officiels d'équipe seront autorisés à pénétrer dans la zone d'échauffement.

22.4 Le départ peut être organisé avec un prédépart avant le départ du chrono, situé au bord de la zone d'échauffement. S'il y a un pré-départ, une horloge indiquant l'heure de course aux Officiels d'équipe et aux concurrents doit être affichée là, et les noms des concurrents seront appelés ou affichés. Au-delà du prédépart, seuls les concurrents qui partent et les représentants des médias guidés par l'organisateur sont autorisés.

22.5 Au départ, une horloge indiquant l'heure de course aux concurrents sera affichée. S'il n'y a pas de prédépart, les noms des concurrents seront appelés ou affichés.

22.6 Le départ sera organisé afin que les concurrents suivants et d'autres personnes ne puissent pas voir la carte, parcours, les choix d'itinéraires ou la direction du premier poste. Si nécessaire, il y aura un parcours balisé depuis le départ jusqu'au point où commence la course d'orientation.

22.7 Les concurrents prennent leur carte au moment de, ou après leur heure de départ. Le concurrent est responsable de prendre la bonne carte. Le numéro de dossard ou le nom du



concurrent ou le parcours doit être indiqué sur ou près de la carte de manière à être visible par le concurrent avant qu'il/elle ne commence.

22.8 Le point où commence la course d'orientation doit être indiqué sur la carte par le triangle de départ et, s'il n'est pas au départ, marqué sur le terrain par une balise, mais sans aucun dispositif de pointage.

22.9 Les concurrents qui sont en retard pour leur heure de départ seront autorisés à partir.

- Pour un départ de masse ou un départ de chasse, le concurrent doit partir dès que possible
- Pour un départ avec intervalle, si le concurrent est sur la ligne de départ à moins de la moitié de l'intervalle après son temps de départ, alors il doit partir immédiatement.
- Si le compétiteur est sur la ligne de départ à plus de la moitié de l'intervalle après son temps de départ, alors il doit attendre le prochain demi-intervalle disponible.

22.10 Les concurrents qui sont en retard pour leur heure de départ de leur propre faute seront chronométrés à partir de leur temps de départ initial. Les concurrents qui sont en retard pour leur heure de départ par la faute de l'organisateur seront chronométrés à partir de leur nouvelle heure de départ.

22.11 Le passage de relais entre les membres de chaque équipe de relais se fait par contact. Le passage de relais peut être organisé de telle sorte que le membre de l'équipe entrant prend la carte du membre de l'équipe sortant et la lui remet en main.

22.12 Un passage de relais correct et opportun est la responsabilité des concurrents, même lorsque l'organisateur organise une annonce des équipes entrantes.

22.13 Avec l'approbation de l'Event Adviser IOF de l'événement, l'organisateur peut organiser un départ de masse pour les équipes qui ne sont pas encore parties.

WOC 22.14 Une fois qu'une équipe de relais a accepté sa disqualification, aucun autre membre de cette  
WCup équipe ne doit être autorisé à démarrer.

WOC 22.15 Dans la zone de relais, les membres partants de l'équipe doivent être avertis de l'arrivée des  
JWOC membres de leur équipe

WOC 22.16 L'organisateur peut définir une zone de quarantaine afin d'empêcher ceux qui n'ont pas couru  
WCup d'obtenir des informations sur les parcours. L'organisateur définit des moments où les concurrents et  
JWOC Officiels d'équipe doivent être à l'intérieur de la zone de quarantaine. L'organisateur doit fournir des installations adéquates (toilettes, rafraîchissements, hébergement, etc.) pour ceux qui attendent dans la zone de quarantaine. Si un concurrent ou un Officiel d'équipe tente de pénétrer dans la zone de quarantaine après l'heure limite, ils peuvent se voir refuser l'entrée. L'organisateur peut interdire l'utilisation d'appareils de télécommunication à l'intérieur de la zone de quarantaine.

## 23. L'arrivée et le chronométrage

23.1 Pour un concurrent, la course se termine lors du franchissement de la ligne d'arrivée.

23.2 Le couloir d'arrivée est délimité par un ruban ou une corde. Les derniers 20 m doivent être rectilignes.

23.3 La ligne d'arrivée doit être d'au moins 1,5 m de large pour les courses avec intervalle et au moins de 3 m de large pour les courses avec départ de masse ou de chasse. La ligne est perpendiculaire à la direction de la course. La position exacte de la ligne d'arrivée doit être évidente pour les concurrents qui arrivent.

23.4 Quand un concurrent a franchi la ligne d'arrivée, il doit remettre la carte de contrôle et la carte.

23.5 Le temps de course doit être mesuré lorsque la poitrine du concurrent franchit la ligne d'arrivée, ou lorsque le concurrent poinçonne sur la ligne d'arrivée, ou si un faisceau de lumière est utilisé pour le chronométrage lorsque le concurrent brise le faisceau qui sera monté entre 0,5 m et 1 mètre au-dessus du sol. Les temps doivent être arrondis à la seconde près inférieure. Les temps sont donnés en heures, minutes et secondes ou en minutes et secondes seulement.

23.6 Les systèmes de chronométrage doivent mesurer les temps des concurrents de la même catégorie, par rapport à un autre, avec une précision de 0,5 seconde ou mieux (ou avec une précision de 0,05 seconde si le chronométrage est en dixièmes de secondes).

WOC  
WCup  
JWOC

23.7 Dans les courses à départ individuel, un système électronique de chronométrage à l'arrivée doit être utilisé, ce qui permet au concurrent de finir en courant à travers la ligne d'arrivée.

WOC

23.8 Dans la finale du sprint, le temps est arrondi au dixième de seconde entier inférieur. Un équipement approprié, approuvé par l'OIF et des procédures adaptées doivent être utilisés.

JWOC

23.9 Dans la finale du sprint, le temps peut être arrondi au dixième de seconde entière inférieure si un équipement approprié, approuvé par l'OIF et les procédures appropriées sont utilisés.

WOC  
WCup  
JWOC

23.10 Deux systèmes de chronométrage indépendants, un primaire et un secondaire, doivent être utilisés en continu pendant toute la compétition.

23.11 Dans les compétitions avec départ de masse ou en chasse, les juges à l'arrivée doivent se prononcer sur le classement final en fonction de l'ordre dans lequel les poitrines des concurrents franchissent la ligne d'arrivée. Un membre du jury doit être présent sur la ligne d'arrivée.

23.12 Avec l'approbation de l'Event Adviser IOF, l'organisateur peut prévoir des temps maximums de course pour chaque catégorie.

23.13 Il doit y avoir des installations médicales et du personnel à l'arrivée, qui doit également être équipé pour intervenir en forêt.

23.14 Les temps de course maximum doivent être les suivants :

- Sprint, 50 minutes pour les femmes et les hommes
- Moyenne distance, 120 minutes pour les femmes et les hommes
- Longue distance, 3 heures pour les femmes et 4 heures pour les hommes
- Relais, 4 heures pour les femmes et 4.5 heures pour les hommes.

## 24. résultats

24.1 Les résultats provisoires seront annoncés et affichés dans la zone d'arrivée ou la zone de rassemblement pendant la compétition.

24.2 Les résultats officiels ne seront pas publiés plus de 4 heures après le dernier temps de course admissible du dernier concurrent. Ils seront remis le jour de la compétition à chaque responsable d'équipe et aux représentants des médias accrédités.

24.3 Si la finale d'une compétition avec course de qualification a lieu le même jour, les résultats des courses de qualification seront publiés au plus tard 30 minutes après le dernier temps de course admissible du dernier concurrent.

24.4 Les résultats officiels doivent inclure tous les concurrents participants. Dans les relais, les résultats doivent inclure les noms des concurrents dans l'ordre de départ et leur temps ainsi que la combinaison que chacun a courue.

24.5 Si un départ avec intervalle est utilisé, deux ou plusieurs concurrents ayant le même temps doivent avoir la même place sur la liste des résultats. La position (s) suivant cette place reste vacante.

24.6 Si un départ de masse ou de chasse est utilisé, les classements sont déterminés par l'ordre dans d'arrivée de concurrents. Dans les relais, ce sera le membre de l'équipe exécutant le dernier relais.

24.7 Dans les relais où il y a des départs de masse pour retard, la somme des temps individuels des membres de l'équipe doit déterminer le classement des équipes qui ont pris part à ces départs de masse. Les équipes participant au départ de masse sont classées après toutes les équipes qui ont terminé de manière ordinaire.

24.8 Les concurrents ou équipes qui dépassent le temps maximal ne doivent pas être classés (e) s.

WOC  
WCup  
IWOC  
WCup

24.9 Toute personne accréditée (concurrents, Officiels d'équipe, représentants des médias, etc.) doit recevoir une liste de départ, les résultats officiels et une carte de la course.

24.10 Dans la Coupe du Monde, les meilleurs résultats des concurrents comptent pour leur résultat total. Les détails du système de classement sont déterminés par le conseil IOF au moins 4 mois avant le premier événement.

JWOC

24.11 Les résultats d'équipes incomplètes et d'équipes avec des coureurs venus de plus d'une Fédération ne sont pas pris en compte pour les classements des épreuves de relais et ne doivent pas figurer dans les résultats officiels.

JWOC

24.12 Si une Fédération est représentée par deux équipes au relais, seule l'équipe avec le meilleur résultat est considérée pour déterminer le classement.

JWOC

24.13 Pour chaque catégorie, un score total est calculé pour chaque Fédération (pour classer les Fédérations dans une compétition par équipe) en additionnant les classements des trois meilleurs concurrents de chaque Fédération dans les trois compétitions individuelles et le classement officiel multipliée par trois de son équipe de relais. Si une Fédération a moins de trois finalistes dans n'importe quelle compétition individuelle, chaque coureur manquant est traité comme s'il avait terminé juste derrière le dernier classé. Si une Fédération n'a pas d'équipe classée dans la compétition de relais, elle est traitée comme si elle avait terminé une place derrière la dernière équipe classée officielle. Un score global de l'équipe est ensuite calculé pour chaque Fédération en additionnant les résultats masculins et féminins de la Fédération. Le score le plus bas gagne.

24.14 Les résultats doivent être publiés sur Internet et soumis par voie électronique à l'OIF le jour de la course.

24.15 Les résultats doivent être basés sur les temps des concurrents pour la course entière. Il est interdit d'éliminer des parties du parcours sur base d'un temps intermédiaire à moins que la section ait été spécifiée à l'avance (par exemple une courte section contenant une traversée de route très fréquentée).

## 25. récompenses

25.1 L'organisateur doit organiser une cérémonie digne d'une remise des prix.

25.2 Les récompenses pour les hommes et les femmes doivent être équivalentes.

25.3 Si deux ou plusieurs concurrents ont le même classement, ils recevront chacun la médaille et/ou le certificat approprié.

WOC 25.4 Le titre de champion du Monde sera décerné pour les neuf compétitions distinctes suivantes :

- Sprint dames
- Moyenne Distance dames
- Longue distance dames
- Relais dames
- Relais sprint
- Sprint messieurs
- Moyenne distance messieurs
- Longue distance messieurs
- Relais messieurs

JWOC 25.5 Le titre de Champion du Monde junior sera décerné pour les huit compétitions distinctes suivantes :

- Sprint dames
- Moyenne Distance dames
- Longue distance dames
- Relais dames
- Sprint messieurs
- Moyenne distance messieurs
- Longue distance messieurs
- Relais messieurs

ROC 25.6 Le titre de champion Régional peut être accordé dans les huit compétitions distinctes suivantes :

- Sprint dames
- Moyenne Distance dames
- Longue distance dames
- Relais dames
- Sprint messieurs
- Moyenne distance messieurs
- Longue distance messieurs
- Relais messieurs

25.7 Les prix suivants seront attribués dans toutes les compétitions :

- 1re place Médaille d'or (plaquée) et certificat
- 2e place Médaille d'argent (plaquée) et certificat
- 3e place Médaille de bronze et un certificat
- 4e-6e place Certificat

Médailles et certificats doivent être fournis par l'OIF.

WOC 25.8 Les remises de prix seront effectuées par les représentants de la Fédération organisatrice et l'OIF.

WOC 25.9 Pour le relais, chaque membre de l'équipe doit recevoir la médaille et/ou le certificat approprié.

JWOC

WOC JWOC	25.10 Lors de la remise des prix, les drapeaux nationaux des trois premiers concurrents ou équipes seront hissés et l'hymne national du vainqueur sera joué.
WCup	25.11 Pour chaque compétition individuelle, les trois premiers concurrents par catégorie recevront des prix fournis par l'organisateur.
WCup	25.12 Les premiers concurrents sur l'ensemble de la Coupe du Monde reçoivent des trophées fournis par l'IOF après la dernière épreuve. Les 3 premiers reçoivent une médaille fournie par l'IOF. Les 6 premiers concurrents reçoivent des diplômes fournis par l'IOF.
JWOC	25.13 La Fédération qui remporte le classement général par équipe (selon la règle 24.13) reçoit un prix fourni par l'IOF.
WMOC	25.14 Les 3 premiers concurrents de la finale de chaque catégorie pour chaque compétition reçoivent des médailles fournies par l'IOF.

## 26. Le fair-play

26.1 Toutes les personnes prenant part à une course d'orientation doivent se comporter avec équité et honnêteté. Ils doivent avoir une attitude sportive et un esprit d'amitié. Les concurrents doivent montrer du respect pour l'autre, pour les fonctionnaires, les journalistes, les spectateurs et les habitants de la zone de compétition. Les concurrents doivent être aussi silencieux que possible sur le terrain.

26.2 Sauf dans le cas d'un accident, cherchez à obtenir ou obtenir l'aide d'autres coureurs ou de fournir une assistance à d'autres concurrents lors d'une compétition est interdite. Il est du devoir de tous les concurrents d'aider les coureurs blessés.

26.3 Le dopage est interdit. Les *règles IOF antidopage* s'appliquent à tous les événements IOF et le Conseil IOF peut exiger que des procédures de contrôle antidopage soit être effectuée.

26.4 Tous les fonctionnaires doivent maintenir strictement le secret sur l'aire de compétition et le terrain avant qu'ils ne soient publiés. Le plus grand secret sur les parcours doit être maintenu.

26.5 Toute tentative d'enquête ou d'entraînement sur le terrain de la compétition est interdite, sauf autorisation explicite par l'organisateur. Toutes tentatives pour obtenir des informations relatives aux parcours, au-delà de celle prévue par l'organisateur, sont interdites avant et pendant la compétition.

26.6 L'organisateur doit interdire de la compétition tout concurrent qui connaîtrait tellement bien le terrain ou la carte, qu'il aurait un avantage substantiel sur les autres concurrents.

26.7 Les Officiels d'équipe, les concurrents, les représentants des médias et les spectateurs doivent rester dans les zones qui leur sont assignées.

26.8 Les contrôleurs officiels ne doivent ni troubler ni retarder un concurrent ni fournir une quelconque information. Ils doivent rester calmes, portez des vêtements discrets et ne doivent pas aider les concurrents à l'approche des contrôles. Cela vaut également pour toutes les autres personnes sur le terrain, par exemple les représentants des médias.

26.9 Après avoir franchi la ligne d'arrivée, un concurrent ne peut pas retourner sur le terrain de compétition sans l'autorisation de l'organisateur. Un concurrent qui abandonne doit l'annoncer

immédiatement à l'arrivée et donner la carte et la carte de contrôle. Ce concurrent ne doit en aucune façon influencer la compétition ni aider d'autres concurrents.

26.10 Un concurrent qui enfreint toute règle ou qui bénéficie de l'infraction à une règle peut être disqualifié.

26.11 Les non-concurrents qui enfreignent une règle sont passibles de mesures disciplinaires.

26.12 L'organisateur doit stopper et reporter ou annuler une course si à un moment, il devient clair que les circonstances font que la course devient dangereuse pour les concurrents, Officiels ou spectateurs.

26.13 L'organisateur doit annuler une course si les circonstances apparues rendent la course nettement injuste.

## 27. plaintes

27.1 Une plainte peut être déposée sur les infractions à ces règles ou les instructions de l'organisateur.

27.2 Les plaintes ne peuvent être déposées que par des responsables d'équipes ou par des concurrents.

27.3 Toute réclamation doit être faite par écrit à l'organisateur dès que possible. Une plainte est jugée par l'organisateur. Le plaignant est informé de la décision immédiatement.

27.4 Il n'y a pas de frais pour une plainte.

27.5 L'organisateur peut fixer un délai pour les plaintes. Les plaintes reçues après cette limite ne seront considérées que si des circonstances exceptionnelles valables sont expliquées dans la plainte.

## 28. Les protestations

28.1 Une protestation peut être formulée contre la décision de l'organisateur à propos d'une plainte.

28.2 Les réclamations ne peuvent être faites que par des responsables d'équipe ou des concurrents.

28.3 Toute protestation doit être faite par écrit à un membre du jury au plus tard 15 minutes après que l'organisateur ait annoncé la décision concernant la plainte.

WOC 28.4 Un frais de protestation de 50 EUR (ou équivalent en monnaie locale) doit être payé en cash au  
WCup Senior Event Adviser lors de la remise de la protestation. L'argent sera rendu si la protestation est  
JWOC acceptée par le jury. Quand une protestation est signée par plus d'une Fédération, chacune des  
WMOC Fédérations s'acquittera de la caution.  
ROC

WRE 28.5 Il n'y a pas de frais pour une protestation.

## 29. jury

29.1 Un jury est nommé pour statuer sur les plaintes.

29.2 Le Conseil OIF décide pour quels événements il nomme le jury. Si l'OIF ne nomme pas le jury, la Fédération de l'organisateur nomme le jury.

29.3 Le jury sera composé de 3 ou 5 membres avec droit de vote, conformément aux règles 29.10-29.14, de différentes Fédérations. L'Event Adviser IOF doit diriger le jury, mais n'a pas de droit de vote.

29.4 Un représentant de l'organisateur a le droit de participer aux réunions du jury, mais n'a pas de droit de vote.

29.5 L'organisateur doit agir conformément aux décisions du jury, par exemple : réintégrer un concurrent disqualifié par l'organisateur, disqualifier un concurrent approuvé par l'organisateur, annuler des résultats dans une catégorie approuvée par l'organisateur ou approuver des résultats déclarés invalides par l'organisateur.

29.6 Le jury n'est compétent pour statuer que si tous ses membres sont présents. En cas d'urgence, des décisions préliminaires peuvent être prises si la majorité des membres du jury sont d'accord sur la décision.

29.7 Si un membre du jury se déclare lui-même partial ou si un membre du jury est incapable de remplir sa tâche, l'Event Adviser IOF désignera un remplaçant.

29.8 découlant de sa décision sur une protestation, le jury, en plus d'en informer l'organisateur, peut recommander que le Conseil IOF exclue une personne de certains ou de tous les événements de l'IOF à venir dans le cas d'une violation grave des règles.

29.9 Les décisions du jury sont sans appel.

WOC 29.10 Le jury est nommé par le Conseil de l'IOF. Il est composé de 5 membres avec droit de vote de différentes Fédérations.

JWOC 29.11 Le jury est nommé par le Conseil de l'IOF. Il est composé de 3 membres avec droit de vote de  
WMOC différentes Fédérations.

WOC 29.12 Le jury est composé d'hommes et de femmes. Aucun membre du jury ne doit venir de la  
JWOC Fédération organisatrice.

TWG 29.13 Le jury sera composé de 3 membres votants de différentes fédérations. Deux membres sont  
WCup nommés par le Conseil de l'IOF. Un membre est désigné par la Fédération de l'organisateur.

WRE 29.14 Le jury sera composé de 3 membres avec droit de vote, si possible de différentes Fédérations.

### **30. appels**

30.1 Un appel peut être fait contre les violations de ces règles si un jury n'est pas encore mis en place, ou si l'événement est terminé et le jury dispersé.

30.2 Un appel ne peut être effectué que par les Fédérations.

30.3 Un appel doit être fait par écrit à l'organe de nomination des Event Adviser IOF dès que possible.

30.4 Il n'y a pas de frais pour un appel.

30.5 Les décisions concernant l'appel sont définitives.

30.6 Le Conseil IOF doit aborder l'appel.

### **31. Le contrôle de l'événement**

31.1 Tous les événements, pour lesquels ces règles s'imposent, doivent être contrôlés par un Event Adviser IOF. L'Event Adviser IOF est mandaté dans les 3 mois suivant la nomination d'un organisateur.

31.2 Le Conseil IOF décide pour quels événements il va mandater l'Event Adviser IOF.

31.3 Si l'Event Adviser IOF est mandaté par l'IOF, il ou elle est le représentant officiel de l'IOF auprès de l'organisateur, il est subordonné au Conseil IOF et communique avec le secrétariat de l'IOF.

31.4 La Fédération de l'organisateur doit toujours mandater un contrôleur national indépendant. Ce contrôleur doit aider l'Event Adviser IOF mandaté par l'IOF. Si l'IOF ne désigne pas l'Event Adviser IOF pour l'événement en question, le contrôleur mandaté par la Fédération sera l'Event Adviser IOF. Le contrôleur mandaté par la Fédération ne doit pas venir de la même Fédération.

31.5 Tous les Event Advisers IOF doivent détenir une licence d'Event Adviser IOF. Aucun Event Adviser IOF ou assistant de l'Event Adviser IOF ne peut avoir la responsabilité d'une équipe participante.

31.6 L'Event Adviser IOF doit s'assurer que les règles sont respectées, que les erreurs sont évitées et que l'équité est primordiale. L'Event Adviser IOF a le pouvoir d'exiger des ajustements à faire s'il ou elle le juge nécessaire pour satisfaire aux exigences de l'événement.

31.7 L'Event Adviser IOF travaille en étroite collaboration avec l'organisateur, et il lui sera donné tous les renseignements pertinents. Toutes les informations officielles envoyées aux Fédérations, telles que des bulletins, doivent être approuvées par l'Event Adviser IOF.

31.8 Au minimum, les tâches suivantes doivent être effectuées sous l'autorité de l'Event Adviser IOF :

- approuver le lieu et le terrain pour l'événement
- se pencher sur l'organisation de l'événement et évaluer la pertinence des propositions de logement, nourriture, transport, programme, budget et possibilités d'entraînements
- évaluer les cérémonies prévues
- approuver l'organisation et l'aménagement des zones départ et d'arrivée et de passage de relais
- évaluer la fiabilité et la précision du chronométrage et des systèmes de publication des résultats
- vérifier que la carte est conforme aux normes IOF
- approuver les parcours après l'évaluation de leur qualité, y compris le degré de difficulté, les emplacements de postes et équipement, le facteur chance et correction de carte



- vérifier toute méthode de fractionnement de parcours et combinaisons de parcours
- évaluer les dispositions et installations pour les médias
- évaluer les dispositions et installations de tests de dopage
- approuver les résultats officiels

31.9 L'Event Adviser IOF doit faire autant de visites de contrôle qu'il ou elle juge nécessaire. Les visites doivent être planifiées en accord avec l'autorité de désignation et de l'organisateur. Immédiatement après chaque visite, l'Event Adviser IOF envoie un bref rapport écrit à l'organe de désignation de l'Event Adviser IOF avec une copie à l'organisateur.

31.10 Un ou plusieurs assistants peuvent être désignés par l'organe de désignation d'Event Adviser IOF afin d'aider l'Event Adviser IOF, en particulier dans les domaines de la cartographie, des parcours, du financement, du sponsoring et des médias.

31.11 L'organe de nomination de l'Event Adviser IOF a le pouvoir de révoquer la nomination de l'Event Adviser IOF.

WOC 31.12 L'Event Adviser IOF doit au minimum effectuer 3 visites : une à un stade précoce, une un an avant les Championnats et une 3-4 mois avant les Championnats.

## 32. Les rapports d'événements

32.1 Pas plus de 3 semaines après l'événement, l'organisateur doit présenter un bref rapport à l'Event Adviser IOF avec les listes de résultats complets.

32.2 Pas plus de 4 semaines après l'événement, l'Event Adviser IOF envoie un rapport à l'organe de désignation des Event Adviser. Le rapport devrait inclure toutes les caractéristiques importantes de l'événement et les détails de toute plainte ou réclamation.

WOC 32.3 Pas plus de 3 semaines après l'événement, l'organisateur doit transmettre deux séries de cartes avec les détails des parcours et une liste complète des résultats au secrétariat de l'IOF.

WCup  
JWOC  
ROC

WMOC 32.4 Pas plus de 3 semaines après l'événement, l'organisateur doit transmettre une sélection de cartes, y compris toutes les cartes des finales A avec les détails des parcours, et une liste complète des résultats au secrétariat de l'IOF.

WOC 32.5 Un exemplaire de chaque bulletin, le programme final, y compris les listes de départ, un plan de l'organisation et un compte rendu final doit être envoyé au secrétariat IOF (pour les archives) pas plus de 6 mois après l'événement.

## 33. Publicité et parrainage

33.1 La publicité pour le tabac et les alcools forts n'est pas autorisée.

33.2 La publicité sur survêtement ou autres vêtements qui sont portés par les membres de l'équipe lors des cérémonies officielles ne doit pas dépasser 300 cm<sup>2</sup>. Il n'y a aucune restriction quant au nombre de publicités sur les tenues de compétition ou sur l'équipement des coureurs à l'exception des dossards.

### 34. Service de presse

34.1 L'organisateur doit offrir des conditions de travail attrayantes aux représentants des médias et des occasions favorables pour observer et rendre compte de l'événement.

34.2 Au minimum, l'organisateur doit mettre à la disposition des représentants des médias ce qui suit :

- l'hébergement en hôtel de catégorie moyenne, qui sera payé par les utilisateurs
- les listes de départ, livret de programme et d'autres renseignements le jour avant la compétition
- la possibilité de prendre part au Model Event
- un espace de travail calme, protégé des intempéries dans l'aire d'arrivée
- Les listes de résultats et les cartes avec les parcours immédiatement après la compétition
- l'accès à Internet, payé par les utilisateurs

34.3 L'organisateur doit faire tous les efforts afin de maximiser la couverture médiatique, tant que cela ne nuit pas à l'équité de l'événement.

## Annexe 1 : les classes générales de compétition

### 1. Les classes d'âge

1.1 Les concurrents sont divisés en catégories selon leur sexe et leur âge. Les femmes peuvent concourir dans les catégories des hommes.

1.2 Les concurrents âgés de 20 ans ou moins appartiennent à chaque classe jusqu'à la fin de l'année civile au cours de laquelle ils atteignent l'âge. Ils ont le droit de participer à des classes plus anciennes jusqu'à et y compris 21 ans.

1.3 Les concurrents âgés de 21 ans ou plus appartiennent à chaque catégorie depuis le début de l'année civile au cours de laquelle ils atteignent l'âge. Ils ont le droit de participer à des classes plus jeunes vers le bas et y compris 21.

1.4 Les principales catégories de compétition sont appelées W21 et M21, respectivement pour les femmes et les hommes.

1.5 Pour les concurrents de moins de 21 ans, les classes W20 et M20, W18 et M18 et ainsi de suite avec des intervalles de 2 ans sont utilisés. Pour les concurrents plus âgés, les classes W35 et M35, W40 et M40 et ainsi de suite avec des intervalles de 5 ans sont utilisés.

1.6 Chaque classe peut être divisée en sous-catégories en fonction de la difficulté et/ou la durée des parcours. Les sous-classes selon les difficultés et longueurs des parcours sont nommées E (élite), le cas échéant, A, B, C et N (novice). Les sous-classes en fonction des longueurs de parcours seulement sont nommées S (short) et L (long).

1.7 Les classes Élite (E) ne peuvent être prévues que pour les classes d'âge de 18, 20 et 21 ans. Elles sont réservées uniquement aux concurrents classés comme concurrents Élite par leur Fédération ou qui sont sélectionnés pour la classe en fonction de leur position dans le schéma de classement d'une Fédération.

### 2. Les classes parallèles

2.1 Si une classe reçoit trop d'inscriptions, elle peut être divisée en classes parallèles. Le fractionnement des classes Élite devrait être fondé sur les performances antérieures des concurrents. D'autres classes que les classes Élite doivent être divisées afin que les concurrents du même club, de district ou de Fédération soient répartis également entre les classes parallèles.

## Annexe 2 : Principes d'élaboration de parcours

### **1. Introduction**

1.1 But

1.2 Application de ces principes

### **2. Les principes de base**

2.1 Définition de la course d'orientation

2.2 But de la bonne élaboration des parcours

2.3 Règles d'or du traceur de parcours

### **3. La course d'orientation**

3.1 Terrain

3.2 Définition d'un parcours d'orientation

3.3 Le départ

3.4 Les tronçons

3.5 Les postes de contrôle

3.6 L'arrivée

3.7 Les éléments de lecture de carte

3.8 Les choix d'itinéraire

3.9 Le degré de difficulté

3.10 Les types de compétition

3.11 Ce que le traceur de parcours devrait viser

## **4. Le traceur de parcours**

### **1. Introduction**

#### 1.1 But

Ces principes visent à établir une norme commune pour l'élaboration des parcours d'orientation à pied afin d'assurer l'équité de la compétition et de préserver le caractère unique de la course d'orientation.

#### 1.2 Application de ces principes

Les courses de tous les événements internationaux d'orientation doivent être élaborées en accord avec ces principes. Ils devraient également servir de lignes directrices générales pour l'élaboration d'autres compétitions de courses d'orientation. Le terme « orientation » utilisé tout au long de ce texte se réfère spécifiquement à la « course d'orientation à pied ».

### **2. Les principes de base**

#### 2.1 Définition de l'orientation

La course d'orientation est un sport dans lequel les concurrents visitent un certain nombre de points de contrôle marqués sur le terrain dans les plus brefs délais, aidé seulement d'une carte et d'une boussole. La course d'orientation peut être définie comme *course de navigation*.

#### 2.2 But de la bonne élaboration des parcours

L'objectif de l'élaboration de parcours est d'offrir aux compétiteurs des courses adaptées à leurs capacités. Les résultats doivent refléter la capacité technique et physique des concurrents.

#### 2.3 Règles d'or du traceur de parcours

Le traceur de parcours doit garder les principes suivants à l'esprit :

- le caractère unique de la course d'orientation en tant que course de navigation
- l'équité de la compétition
- le plaisir des concurrents
- la protection de la faune et de l'environnement
- les besoins des médias et des spectateurs

##### 2.3.1 Caractère unique

Chaque sport a son propre caractère. Le caractère unique de la course d'orientation est de trouver et de suivre le meilleur itinéraire à travers un terrain inconnu, et ce, contre la montre. Cela exige des compétences en course d'orientation : précision dans la lecture de carte, évaluation des choix d'itinéraire, manipulation de la boussole, concentration en situation de stress, prise de décision rapide, course en terrain naturel, etc.

##### 2.3.2 Équité

L'équité est une condition de base dans le sport de compétition. À moins que le plus grand soin soit apporté à chaque étape de l'élaboration des parcours et le placement de postes, la chance peut facilement devenir significative dans les compétitions de course d'orientation. Le traceur de parcours doit tenir compte de tous ces facteurs pour s'assurer que la compétition est équitable et que tous les concurrents sont confrontés aux mêmes conditions sur chaque partie du parcours.

### 2.3.3 Le plaisir du concurrent

La popularité de la course d'orientation ne peut être améliorée que si les concurrents sont satisfaits des parcours qu'ils reçoivent. Par conséquent, une conception des parcours attentive est donc nécessaire pour veiller à ce que les parcours soient adaptés en termes de longueur, de difficulté physique et technique, le placement des postes, etc. À cet égard, il est particulièrement important que chaque parcours soit adapté pour les concurrents qui font ce parcours.

### 2.3.4 Faune et d'environnement

L'environnement est sensible : la faune peut être perturbée, le sol ainsi que la végétation peuvent souffrir d'utilisation excessive. L'environnement comprend également les personnes vivant dans la zone de compétition, les murs, les clôtures, les terres cultivées, les bâtiments, autres constructions, etc.

Il est généralement possible de trouver des moyens pour éviter les interférences avec les zones les plus sensibles sans dommage. L'expérience et la recherche ont montré que même les grands événements peuvent être organisés dans des zones sensibles sans dommage permanent si les précautions appropriées sont prises et les parcours bien élaborés.

Il est très important que le traceur de parcours garantisse l'accès au terrain choisi et que toutes les zones sensibles du terrain soient connues.

### 2.3.5 Médias et spectateurs

La nécessité de donner une bonne image publique de la course d'orientation doit être une préoccupation permanente pour un traceur de parcours. Le traceur de parcours devrait s'efforcer d'offrir aux spectateurs et à la presse la possibilité de suivre d'aussi près que possible l'état d'avancement d'une compétition sans compromettre l'équité sportive.

## **3. La course d'orientation**

### 3.1 Terrain

Le terrain doit être choisi de telle sorte qu'il puisse offrir une compétition équitable à tous les concurrents.

Afin de préserver le caractère du sport, le terrain devrait être courable et adapté pour tester les compétences d'orientation des concurrents.

### 3.2 Définition d'une course d'orientation

Une course d'orientation est déterminée par le départ, les postes contrôles et l'arrivée. Entre ces points, qui sont placés à des endroits précis sur le terrain et en concordance sur la carte, il y a les tronçons sur lesquels le concurrent doit s'orienter.

### 3.3 Le départ

La zone de départ doit être située et organisée de manière que :

- il y a une zone d'échauffement
- les concurrents en attente ne peuvent pas voir les choix de l'itinéraire pris par ceux qui ont pris le départ

Le point à partir duquel la course d'orientation commence est marqué sur le terrain par une balise sans dispositif de pointage et sur la carte par un triangle.

Les concurrents doivent faire face à des problèmes d'orientation dès le départ.

### 3.4. Les tronçons

#### 3.4.1 Les bons tronçons

Les tronçons sont les éléments les plus importants de la course d'orientation et détermineront en grande partie sa qualité.

Les bons tronçons offrent aux concurrents des problèmes intéressants de lecture de carte et les conduisent à travers un bon terrain avec des possibilités d'itinéraires alternatifs individuels.

Dans le même parcours différents types de tronçon doivent être offerts, certains d'entre eux sur base de lecture de carte intense et d'autres impliquant des choix d'itinéraires plus faciles. Il devrait également y avoir des variations en ce qui concerne la longueur des tronçons et la difficulté qui force le concurrent à utiliser une gamme de techniques d'orientation et de vitesse de course. Le traceur de parcours devrait également s'efforcer de donner des changements de direction générale pour les tronçons consécutifs, car cela oblige les concurrents à se réorienter fréquemment.

Il est préférable pour un parcours d'avoir peu de très bons tronçons reliés par d'autres plus courts conçus pour les améliorer plutôt qu'un plus grand nombre de mêmes tronçons de moindre qualité.

#### 3.4.2 L'équité des tronçons

Aucun tronçon ne doit contenir de choix d'itinéraires donnant un avantage ou un inconvénient qui ne puisse être prévu à partir de la carte par un concurrent dans des conditions de compétition.

Des tronçons qui encouragent les concurrents à traverser des zones interdites ou dangereuses doivent être évités.

### 3.5 Les postes contrôles

#### 3.5.1 Les zones de poste

Les contrôles sont placés sur des particularités de terrain qui sont marquées sur la carte. Ceux-ci doivent être visités par les concurrents dans l'ordre donné si l'ordre est spécifié, mais suivant leurs propres choix d'itinéraire. Cela exige une élaboration et une vérification minutieuse pour en assurer l'équité.

Il est particulièrement important que la carte représente le terrain avec précision dans le voisinage des contrôles, et que la direction et les distances de tous les angles d'approche possibles soient correctes.

Les contrôles ne doivent pas être situés sur de petites particularités visibles seulement à courte distance s'il n'y a pas d'autres particularités de soutien sur la carte.

Les postes contrôles ne doivent pas être placés là où la visibilité du poste de contrôle pour des coureurs venant de différentes directions ne puisse être évaluée à partir de la carte ou de la définition.

### 3.5.2 La fonction des postes contrôle

La fonction principale d'un poste contrôle est de marquer le début et la fin d'un tronçon d'orientation.

Parfois des postes contrôles avec d'autres fins spécifiques doivent être utilisés comme, par exemple, pour canaliser les coureurs autour de zones dangereuses ou interdites.

Les postes contrôles peuvent également servir de poste ravitaillement, de poste presse et de poste spectateur.

### 3.5.3 Le poste contrôle

Le matériel utilisé doit être en conformité avec les règles d'événements IOF. Dans la mesure du possible, un poste contrôle doit être placé de manière telle que les concurrents ne le voient que quand ils ont atteint la particularité de terrain décrite par la définition de poste. Pour l'équité, la visibilité du poste devrait être la même, qu'il s'y trouve un autre concurrent ou non. En aucun cas, le poste contrôle ne devrait être caché : quand les concurrents atteignent la particularité définie, ils ne devraient pas avoir à chercher le drapeau.

### 3.5.4 L'équité des sites de poste contrôle

Il est nécessaire de choisir des sites de contrôle avec le plus grand soin et notamment pour éviter l'effet « angle aigu » où les concurrents entrants peuvent être dirigés vers le poste par les coureurs sortants.

### 3.5.5 Proximité des postes contrôles

Les postes contrôles sur les différents parcours placés trop près les uns des autres peuvent tromper des coureurs qui ont navigué correctement vers le site de poste. Conformément à l'article 19.4, les postes contrôles ne doivent pas être situés à moins de 30 mètres les uns des autres (15 mètres pour les échelles cartographiques 1:5000 ou 1:4000). Ce n'est que lorsque les particularités de terrain sont nettement différentes sur le terrain ainsi que sur la carte, que des postes pourraient se trouver à moins de 60 mètres (30 mètres pour les échelles cartographiques 1:5000 ou 1:4000).

### 3.5.6 La définition de poste

La position du poste par rapport à particularité de terrain indiquée sur la carte est définie par la définition de poste.



L'exacte particularité sur le terrain, et le point indiqué sur la carte doivent être incontestables. Les postes contrôles qui ne peuvent être clairement et facilement définis par les symboles IOF ne sont généralement pas adaptés et doivent être évités.

### 3.6 L'arrivée

Au moins la dernière partie du parcours vers la ligne d'arrivée doit être un itinéraire balisé obligatoire.

### 3.7 Les éléments de lecture de carte

Lors d'une bonne course d'orientation, les concurrents sont obligés de se concentrer sur la navigation tout au long de la course. Les sections qui ne nécessitent pas de lecture de carte ou d'attention à la navigation doivent être évitées à moins qu'elles ne résultent notamment d'un bon choix d'itinéraire.

### 3.8 Choix de l'itinéraire

Des itinéraires alternatifs obligent les concurrents à utiliser la carte pour évaluer le terrain et en tirer des conclusions. Des choix d'itinéraires font penser les concurrents de façon indépendante et provoqueront une dispersion sur le terrain, minimisant ainsi les « suiveurs ».

### 3.9 Le degré de difficulté

Pour tout type de terrain et de carte, un traceur de parcours peut planifier des courses avec un large éventail de difficultés. Le degré de difficulté des tronçons peut être modifié en les faisant suivre de plus ou moins près les éléments caractéristiques du terrain.

Les concurrents devraient être en mesure d'évaluer le degré de difficulté de l'approche d'un contrôle à partir de l'information disponible sur la carte, et ainsi de choisir la technique appropriée.

Une attention particulière devrait être accordée aux compétences requises, à l'expérience et la capacité à lire ou à comprendre la finesse des détails de la carte des concurrents. Il est particulièrement important d'obtenir le bon niveau de difficulté lors de l'élaboration des parcours pour les débutants et les enfants.

### 3.10 types de compétition

L'élaboration des parcours doit tenir compte des besoins spécifiques du type de compétition considéré. Par exemple, l'élaboration des parcours pour le sprint et la moyenne distance doit tendre vers une lecture de carte détaillée et un haut degré de concentration tout au long du parcours. L'élaboration des parcours pour les compétitions de relais devrait considérer la nécessité pour les spectateurs de pouvoir suivre de près le déroulement de la compétition. L'élaboration des parcours pour les relais doit intégrer un système valable et suffisant de bifurcation/de séparation.

### 3.11 Ce que le traceur de parcours devrait viser

#### 3.11.1 La connaissance du terrain

Le traceur de parcours devrait être pleinement familiarisé avec le terrain avant qu'il ou elle envisage d'utiliser n'importe quel poste ou tronçon.

Le traceur doit aussi être conscient que le jour de la compétition, les conditions relatives à la carte et au terrain pourraient être différentes de celles qui existent au moment où les parcours sont tracés.

#### 3.11.2 Trouver le bon degré de difficulté

Il est très facile de faire des parcours trop difficiles pour les débutants et les enfants. Le traceur de parcours devrait veiller à ne pas estimer la difficulté par sa propre habileté à naviguer ou par sa vitesse de marche lors de l'étude de la zone de course.

#### 3.11.3 Utiliser des zones de poste équitables

Le désir de rendre les tronçons le plus intéressants possible conduit souvent un traceur à utiliser des sites de contrôle inadaptés.

Les concurrents remarquent rarement la différence entre un bon et un superbe tronçon, mais ils remarqueront immédiatement si un poste conduit à une perte de temps imprévisible due à un site ou un drapeau caché, une ambiguïté, une définition de poste trompeuse, etc.

#### 3.11.4 Placement des postes contrôles suffisamment éloignés

Même si les postes contrôle ont des numéros de code, ils ne devraient pas être si proches les uns des autres de façon à tromper des concurrents qui naviguent correctement vers le site de contrôle sur leur parcours.

#### 3.11.5 Éviter de trop compliquer les choix d'itinéraires

Le planificateur peut voir les choix d'itinéraire qui ne seront jamais pris et ainsi peut perdre du temps en construisant des problèmes complexes, alors que les concurrents pourraient prendre une « meilleure » route, économisant ainsi du temps sur la planification de l'itinéraire.

#### 3.11.6 Les parcours qui ne sont pas trop exigeants physiquement.

Les parcours devraient être définis afin que, normalement, les concurrents capables puissent courir l'ensemble des parcours créé pour leur niveau de compétence.

Le dénivelé total d'un parcours ne doit normalement pas dépasser 4 % de la longueur de l'itinéraire raisonnable le plus court.

La difficulté physique des parcours devrait progressivement diminuer à mesure que l'âge des concurrents augmente dans les classes Master. Des précautions particulières doivent être prises pour que les parcours pour les classes M70 et plus et W65 et plus ne sont pas trop exigeant physiquement.

### **4. Le planificateur de parcours**

La personne responsable de l'élaboration des parcours doit avoir une compréhension et une appréciation des qualités d'un bon parcours acquit de l'expérience personnelle. Il ou elle doit aussi être familier avec la théorie de la création de parcours et d'apprécier les besoins particuliers des différentes classes et des différents types de compétitions.

Le planificateur de parcours doit être capable d'évaluer, sur place, les différents facteurs qui peuvent affecter la compétition, telle que l'état du terrain, la qualité de la carte, la présence de participants et de spectateurs, etc.

Le planificateur de parcours est responsable des parcours et du déroulement de la compétition entre le départ et la ligne d'arrivée. Le travail du planificateur de parcours doit être vérifié par le contrôleur. Cela est essentiel en raison des nombreux risques d'erreur, ce qui pourrait avoir des conséquences graves.

### Annexe 3 : résolution IOF sur les bonnes pratiques environnementales

Lors de sa réunion du 12/14 avril 1996, le Conseil de la Fédération internationale de course d'orientation, en reconnaissant l'importance de maintenir le caractère écologique de la course d'orientation, et conformément à la Résolution GAIFS sur l'environnement du 26 octobre 1995, a adopté les principes suivants :

- continuer à être conscients de la nécessité de préserver un environnement sain et à intégrer ce principe dans la conduite fondamentale de la course d'orientation
- veiller à ce que les règles de compétition et de bonnes pratiques dans l'organisation d'événements soient compatibles avec le principe du respect de l'environnement et de la protection de la flore et de la faune
- coopérer avec les propriétaires fonciers, les autorités gouvernementales et les organisations environnementales pour que les meilleures pratiques puissent être définies
- prendre un soin particulier à respecter les réglementations locales en matière de protection de l'environnement, pour maintenir la nature sans déchets d'orientation et de prendre les mesures appropriées pour éviter la pollution
- inclure les bonnes pratiques environnementales dans l'éducation et la formation des orienteurs et des Officiels
- sensibiliser les Fédérations nationales aux problèmes environnementaux à travers le Monde de sorte qu'elles puissent adopter, appliquer et vulgariser les principes de sauvegarder l'utilisation sensible de la campagne lors de l'orientation
- recommander que les Fédérations nationales préparent des lignes directrices de bonnes pratiques environnementales spécifiques à leur pays.

#### Annexe 4 : systèmes de poinçonnage approuvés

[La règle de compétition 20.1 stipule que « Seuls les systèmes de poinçonnage électronique approuvé par l'IOF peuvent être utilisés. ]

- les seuls systèmes de poinçonnage autorisés (avril 2015) sont les suivants :
- le système électronique de poinçonnage et de chronométrage *Emit*
- le système *SportIdent*
- le système *Emit touch-free* (version à partir de 2013)
- le système *SportIdent Air+* (portée de ~30 Cm)
- Le détail des versions actuellement approuvées est publié sur le site Web de l'IOF ainsi que d'autres systèmes provisoirement approuvés
- En ce qui concerne le système *Emit*, l'étiquette apposée sur la carte de contrôle électronique du concurrent pour la sauvegarde de marquage doit être telle qu'elle survivra aux conditions susceptibles d'être rencontrées au cours d'une compétition (y compris l'immersion dans l'eau). Il est de la responsabilité du concurrent de s'assurer que le back-up est marqué de sorte qu'il puisse être utilisé si le poinçon électronique est défectueux.
- En ce qui concerne le système *SportIdent*, un poinçon de sauvegarde doit être présent à chaque poste contrôle. Il est de la responsabilité du concurrent de s'assurer que le doigt électronique est dans le plot et ne soit pas retiré du plot jusqu'à ce que le signal de rétroaction ait été reçu. Si, et seulement si, aucun signal de retour n'est reçu, le concurrent doit utiliser le poinçon de sauvegarde.
- La carte de contrôle doit clairement montrer que tous les contrôles ont été visités. Un concurrent avec un poinçon de contrôle manquant ou non identifiable ne doit pas être classé à moins qu'il puisse être établi avec certitude que le poinçon manquant ou non identifiable n'est pas la faute du concurrent. Dans cette circonstance exceptionnelle, d'autres éléments peuvent être utilisés pour prouver que le concurrent a visité le contrôle ; comme preuve, les Officiels chargés du contrôle ou les caméras ou la lecture de l'unité de contrôle. Dans tous les autres cas, une telle preuve n'est pas acceptable et le concurrent devra être disqualifié. Dans le cas de *SportIdent*, cette règle signifie que :
  - Si un appareil ne fonctionne pas, un concurrent doit utiliser la sauvegarde prévue et sera disqualifié si aucun poinçon n'est enregistré
  - Si un concurrent poinçonne trop vite et ne parvient pas à recevoir les signaux de retour, la carte ne contiendra pas le signal et le concurrent devra être disqualifié (même si l'unité de contrôle peut avoir enregistré le numéro de la carte du compétiteur).

## Annexe 5 : La Convention de Leibnitz

« Nous, les membres de l'OIF, assistant à la 20e Assemblée générale de l'IOF à Leibnitz, Autriche, le 4 août 2000, déclarons par la présente que : « Il est d'une importance décisive de mieux faire connaître l'orientation, de promouvoir la diffusion de la course d'orientation vers plus de gens et dans de nouvelles zones, et d'obtenir l'inscription de l'orientation aux Jeux olympiques. Les principaux moyens pour atteindre cet objectif sont les suivants :

- organiser des courses d'orientation attrayantes et passionnantes qui sont de haute qualité pour les concurrents, les Officiels, les médias, les spectateurs, les sponsors et les partenaires extérieurs
- rendre les activités IOF attrayantes pour la télévision et Internet

Nous allons viser à :

- augmenter la visibilité de notre sport en organisant nos événements près de l'endroit où les gens sont
- rendre nos centres d'événement plus attrayant en donnant une plus grande attention à la conception et à la qualité des installations
- améliorer l'atmosphère et l'excitation à l'Aréna, en y ayant à la fois le départ et l'arrivée.
- augmenter la couverture télévisuelle et autre couverture médiatique en veillant à ce que nos activités fournissent de meilleures possibilités pour la production de programmes sportifs palpitants
- améliorer le service aux médias par une meilleure attention aux besoins des représentants des médias (en termes de moyens de communication, d'accès aux coureurs au départ/arrivée et dans la forêt, une diffusion continue des temps intermédiaires, de nourriture et de boisson, etc.)
- accorder plus d'attention à la promotion de nos sponsors et des partenaires extérieurs dans le cadre de nos événements IOF

« Nous, les membres de l'OIF, espérons que ces mesures seront considérées par tous les futurs organisateurs d'événements IOF. »

## Annexe 6 : les formats de compétition

SOMMAIRE	Sprint	Moyenne distance	Longue distance	Relais	Relais Sprint
<b>Postes contrôles</b>	Techniquement facile	constamment techniquement difficile	Un mélange de difficultés techniques	Un mélange de difficultés techniques	Techniquement facile
<b>Choix d'itinéraire</b>	Choix d'itinéraire difficiles, nécessitant une grande concentration	Choix d'itinéraires courts et moyens	Choix d'itinéraire significatifs y compris de longues distances	Choix d'itinéraires courts et moyens	Choix d'itinéraire difficiles, nécessitant une grande concentration
<b>Type de course</b>	Très haute vitesse	Haute vitesse, mais obligeant les coureurs à l'adapter à la complexité du terrain	Exigeant physiquement, nécessitant endurance et gestion de rythme	Haute vitesse, souvent au contact d'autres coureurs ayant ou pas le même poste	Très haute vitesse
<b>Terrain</b>	À prédominance de parc ou zone urbaine courable (routes, bâtiments). Certaines forêts rapides peuvent être incluses. Les spectateurs sont autorisés le long du parcours	Terrain complexe techniquement	Terrain physiquement difficile offrant de bonnes possibilités de choix d'itinéraire	Quelques possibilités de choix d'itinéraire et complexité de terrain raisonnable	À prédominance de parc ou zone urbaine courable (routes, bâtiments). Certaines forêts rapides peuvent être incluses. Les spectateurs sont autorisés le long du parcours
<b>Cartes</b>	1 : 4000 ou 1 : 5000	1 : 10 000 (ou parfois 1 : 15 000)	1 : 15 000	1 : 10 000 (ou parfois 1 : 15 000)	1 : 4000 ou 1 : 5000
<b>Intervalles</b>	1 minute	2 minutes	3 minutes	Départ de masse	Départ de masse
<b>Chronométrage</b>	1 seconde (0.1 de seconde dans la finale du WOC)	1 seconde	1 seconde	Départ de masse, donc l'ordre d'arrivée est l'ordre de passage de la ligne d'arrivée	Départ de masse, donc l'ordre d'arrivée est l'ordre de passage de la ligne d'arrivée
<b>Temps du vainqueur (pour les courses élités)</b>	12-15 minutes	30-35 minutes. Les séries qualificatives sont plus courtes	Messieurs 90-100 minutes Dames 70-80 minutes. Les séries qualificatives sont plus courtes	30-40 minutes par relais. Messieurs 90-105 minutes au total. Dames 90-105 minutes au total	12-15 minutes par relais. 55-60 minutes au total
<b>Résumé</b>	Le sprint est un format rapide, visible et facile à comprendre permettant une organisation dans des zones fortement peuplées	La moyenne distance requiert une orientation rapide et précise pendant une période de temps modérément long. Même de petites erreurs seront décisives	La longue distance teste toutes les techniques d'orientation ainsi que la vitesse et l'endurance physique	Le relais est une compétition par équipe de 3 fonctionnant comme un tête-à-tête virtuel avec comme vainqueur le premier qui passe la ligne d'arrivée. Excitant pour les spectateurs et les coureurs	Le relais sprint est une compétition par équipe de 4. Chaque équipe est constituée d'au moins 2 dames qui partent en 1 <sup>re</sup> et 4 <sup>e</sup> position. Ce format offre un passionnant tête-à-tête avec comme vainqueur la première qui passe la ligne d'arrivée, et ce, dans un environnement urbain.

## **1. Le sprint**

### **1.1 Le profil**

Le profil du Sprint est la grande vitesse. Il teste la capacité des athlètes à lire et à traduire la carte dans des environnements complexes, à planifier et réaliser des choix d'itinéraire à haute vitesse de course. Le parcours doit être planifié de sorte que l'élément de vitesse soit maintenu tout au long de la course. Le parcours peut contenir des montées, mais une pente forçant le concurrent à marcher doit être évitée. Trouver les postes contrôles ne devrait pas être le défi, mais plutôt la capacité de choisir et exécuter le meilleur itinéraire vers eux. Par exemple, la façon la plus évidente de quitter le poste contrôle ne doit pas nécessairement être la plus favorable. Le parcours devrait être conçu pour exiger la pleine concentration des athlètes tout au long de la course. Un environnement qui ne peut pas fournir ce défi n'est pas approprié pour le sprint.

### **1.2 Considérations sur la conception des parcours**

En Sprint, les spectateurs sont autorisés sur le parcours. La conception des parcours doit tenir compte de cela, et tous les contrôles doivent être gardés. Il peut également être nécessaire d'avoir des gardes aux passages critiques pour alerter les spectateurs de l'approche des concurrents et faire en sorte que les concurrents ne soient pas entravés. Le départ devrait être à l'Aréna et des sites de spectateurs peuvent être disposés le long du parcours. La considération du spectateur pourrait être améliorée par la construction de tribunes temporaires et par un commentateur. Les sites de spectacles et sites de médias/photographes doivent être connectés à l'Aréna. Le parcours doit être prévu pour éviter aux concurrents la tentation de prendre des raccourcis à travers les propriétés privées et d'autres domaines interdits. S'il existe un tel risque, des arbitres doivent être présents à ces endroits afin d'éviter d'éventuelles tentatives. Des zones si complexes qu'il soit douteux qu'un concurrent puisse interpréter la carte à grande vitesse doivent être évitées (par exemple quand il y a des structures tridimensionnelles complexes).

### **1.3 La carte**

La spécification ISSOM doit être suivie. L'échelle de la carte est 1:4000 ou 1:5000. Il est crucial que la carte soit correcte et d'interprétable à grande vitesse, et que la cartographie des caractéristiques qui influent sur le choix d'itinéraire et la vitesse soient exacts. En zone non urbaine, la cartographie correcte des éléments réducteurs de vitesse de course, à la fois la hauteur et la superficie, est importante. Dans les zones urbaines, les obstacles qui entravent le passage doivent être correctement représentés et dessinés à l'échelle.

### **1.4 Temps du vainqueur, intervalle et chronométrage**

Le temps du vainqueur, tant pour les femmes que les hommes doit être de 12 à 15 minutes, de préférence vers la partie inférieure de l'intervalle. Au WOC et à la WCup, il n'y a aucune différence entre les qualifications et les finales. L'intervalle de départ est de 1 minute et un format de contre-la-montre individuel est utilisé. La précision du chronométrage est normalement de 1 seconde, mais pour la finale du WOC, une précision de 0.1 de seconde est utilisée à l'aide des moyens électroniques de synchronisation avec les portes de départ et un faisceau sur la ligne d'arrivée. Le concurrent doit avoir franchi le portillon de départ avant d'avoir accès à la carte.



## **2. La moyenne distance**

### **2.1 Le profil**

Le profil de la moyenne distance est d'ordre technique. Elle se déroule dans un environnement non-urbain (surtout boisé) en mettant l'accent sur la navigation détaillée et où trouver les postes contrôles constitue un défi. Elle exige une concentration constante en lecture de carte avec des changements de direction occasionnels en sortie de poste. L'élément de choix d'itinéraire est essentiel, mais ne doit pas se faire au détriment de la course d'orientation techniquement exigeante. Le parcours en lui-même doit impliquer une navigation exigeante. Le parcours doit nécessiter des adaptations de la vitesse par exemple avec des tronçons à travers différents types de végétation.

### **2.2 Considérations sur la conception des parcours**

Le parcours doit être conçu pour permettre aux concurrents d'être vus par les spectateurs au cours de la course, ainsi que lors de l'arrivée. De préférence, le départ devrait être à l'Aréna et le parcours devrait faire passer les coureurs dans l'Aréna durant la compétition. L'exigence du choix des Arénas offrant à la fois un terrain approprié et de bonnes possibilités de rendre les coureurs visibles pour les spectateurs est subséquentement élevée. Les spectateurs ne sont pas autorisés sur le parcours à l'exception des parties qui passent par l'Aréna (y compris les postes contrôles à l'Aréna).

### **2.3 La carte**

La spécification ISOM standard doit être respectée. L'échelle de la carte est de 1:10000. Le terrain doit être cartographié pour du 1:15000 et ensuite être strictement élargi tel que spécifié par ISOM.

### **2.4 Temps du vainqueur, intervalle et chronométrage**

Le temps du vainqueur, tant pour les femmes et les hommes, doit être de 30 - 35 minutes. Au WOC et à la WCup, le temps du vainqueur pour les courses de qualification est de 25 minutes. L'intervalle de départ est de 2 minutes et un format de contre-la-montre individuel est utilisé. Le concurrent doit avoir franchi le portillon de départ avant d'avoir accès à la carte.

## **3. La longue distance**

### **3.1 Le profil**

Le profil de longue distance est l'endurance physique. Elle se déroule dans un environnement non-urbain (surtout boisé), et vise à tester la capacité des athlètes à faire un choix d'itinéraire efficient, à lire et à interpréter la carte et à gérer son endurance durant un exercice long et exigeant. Le format met l'accent sur les choix d'itinéraires et la navigation dans un terrain difficile et exigeant, de préférence vallonné. Le poste contrôle est l'extrémité d'un long tronçon avec un choix de l'itinéraire exigeant, et n'est pas nécessairement difficile à trouver en soi. La longue distance peut, dans certaines parties, comprendre des éléments caractéristiques de la moyenne distance afin de casser subitement le modèle de choix d'itinéraire en introduisant un tronçon plus exigeant techniquement.

### **3.2 Considérations sur la conception des parcours**

Le parcours doit être conçu pour permettre aux concurrents d'être vus par les spectateurs au cours de la course, ainsi que lors de l'arrivée. De préférence, le départ devrait être à l'Aréna et le parcours devrait faire passer les coureurs dans l'Aréna durant la compétition. La spécificité de la longue distance consiste en de longs tronçons, beaucoup plus longs que la longueur moyenne des tronçons.

Ces tronçons plus longs peuvent aller de 1,5 à 3,5 km selon le type de terrain. Deux ou plus de tels longs tronçons doivent faire partie du parcours (exigeant toujours une pleine concentration sur la lecture de carte le long de l'itinéraire choisi). Une autre caractéristique importante de la longue distance est d'utiliser une technique pour séparer les groupes de coureurs. Les boucles de papillons constituent une telle technique. Le terrain lui-même devrait être utilisé comme méthode de séparation en faisant passer le parcours à travers les zones à visibilité limitée. Les spectateurs ne sont pas autorisés sur le parcours sauf les passages à l'Aréna (y compris les postes contrôles à l'Aréna).

### **3.3 La carte**

La spécification ISOM standard doit être respectée. L'échelle de la carte est de 1:15000.

### **3.4 Temps du vainqueur, intervalle et chronométrage**

Le temps du vainqueur doit être de 70 - 80 minutes pour les dames et de 90-100 minutes pour les hommes. Au WOC et à la WCup, le temps du vainqueur pour les courses de qualification doit être de 45 minutes pour les dames et de 60 minutes pour les hommes. L'intervalle de départ est de 3 minutes. Un format de contre-la-montre individuel est utilisé. Le concurrent doit avoir franchi le portillon de départ avant d'avoir accès à la carte.

## **4. Le relais**

### **4.1 Le profil**

Le profil du relais est une compétition d'équipe. Elle se déroule dans un environnement non -urbain (surtout boisé). Le format est construit sur une conception techniquement exigeante, plus semblable au concept de moyenne distance que celui de la longue distance. Certains éléments caractéristiques de la longue distance, comme de longs choix de cheminement devaient se produire, permettant aux concurrents de se dépasser sans contact. Un bon terrain de relais a des caractéristiques qui font que les coureurs perdent le contact visuel avec l'autre (comme la végétation plus dense, de nombreuses collines/dépressions, etc.) Un terrain avec une bonne visibilité permanente n'est pas approprié pour le relais.

### **4.2 Considérations sur la conception des parcours**

Le relais est un événement convivial pour les spectateurs qui propose une compétition entre les équipes, en tête-à-tête, et où le vainqueur est celui qui, le premier, franchi la ligne d'arrivée. L'aménagement de l'Aréna et la conception des parcours doit considérer cela (par exemple lorsque des bifurcations sont utilisées, la différence de temps entre alternatives devrait être faible). Les concurrents doivent, à chaque relais, passer par l'Aréna, et si possible, ils doivent être visibles de l'Aréna à l'approche du dernier poste. Un nombre approprié de temps intermédiaires (éventuellement avec des commentateurs en forêt) devrait être communiqué (ainsi que des postes filmés, affichés à l'écran dans l'Aréna). Le format de départ de masse exige une technique de conception de parcours séparant les coureurs les uns des autres (par exemple des bifurcations). Les meilleures équipes devraient être soigneusement réparties dans les différentes combinaisons de bifurcation. Pour des raisons d'équité, la toute dernière partie du dernier tronçon sera le même pour tous les coureurs. Les spectateurs ne sont pas autorisés sur le parcours à l'exception des passages à l'Aréna (y compris les postes contrôles à l'Aréna).

### **4.3 La carte**

La spécification ISOM standard doit être respectée. L'échelle de la carte est de 1:15000 ou 1:10000. La décision sur l'échelle de la carte est basée sur la complexité de la conception du parcours (par exemple, les tronçons courts avec des postes de contrôle proches les uns des autres peuvent nécessiter la plus grande échelle de la carte). Le terrain doit être cartographié pour du 1:15000 et ensuite être strictement élargi tel que spécifié par ISOM.

### **4.4 Temps du vainqueur, intervalle et chronométrage**

Le temps du vainqueur (le temps total pour l'équipe gagnante) sera 90-105 minutes pour les deux le relais féminin et le relais masculin. Dans le temps total, le temps pour les différents relais peut varier. Aucun relais ne doit être plus long que 40 minutes ou plus court que 30 minutes. Le relais est un format avec départ de masse et se compose de trois relais, autant pour les dames que pour les hommes. Au WOC, le chronométrage doit être réalisé de préférence avec des moyens électroniques, mais des systèmes manuels peuvent être utilisés. À la ligne d'arrivée il y aura du matériel photo-finish pour aider à juger le classement correct.

## **5. Le relais sprint**

### **5.1 Le profil**

Le profil du relais sprint est une compétition à haute vitesse entre équipes mixtes. Elle a lieu dans un environnement urbain avec des parcs. Le format est une combinaison des concepts de relais et sprint. Il y a quatre relais, dont le premier, et le dernier est couru par les dames.

### **5.2 Considérations sur la conception des parcours**

La zone nécessaire pour la compétition est assez petite (particulièrement avec l'utilisation d'un passage dans l'Aréna). L'événement doit être facile à comprendre par les spectateurs. Il devrait être possible de couvrir 70-80 % du parcours avec des caméras de télévision. La compétition doit être basée sur un concept diffusion télévisuelle dans l'Aréna de 75 minutes ; 15 minutes pour l'introduction, interviews et les cérémonies de remise des prix. Un passage dans l'Aréna devrait être utilisé, si cela est possible sans trop compromettre la qualité des parcours. Quand il y a une couverture télévisuelle globale, le passage dans l'Aréna n'est pas toujours nécessaire. Cela donne aussi plus de flexibilité pour la conception des parcours et permet d'établir de meilleurs parcours plus complexes. S'il y a un passage dans l'Aréna, deux boucles doivent être utilisées avec une boucle imprimée de chaque côté de la carte. Le système de bifurcation doit être utilisé. Le suivi GPS est requis et le système de contrôle sans contact doit être envisagé.

### **5.3 La carte**

Voir 1.3 Sprint

### **5.4 Temps du vainqueur, intervalle et chronométrage**

Le temps du vainqueur (le temps total pour l'équipe gagnante) sera de 55-60 minutes. Le temps pour chaque relais doit être de 12-15 minutes pour les premiers et derniers (qui sont courus par les dames) et doit être un peu plus court que les deuxièmes et troisièmes. Au WOC, le chronométrage doit être réalisé de préférence avec des moyens électroniques, mais des systèmes manuels peuvent être utilisés. À la ligne d'arrivée, il y aura du matériel photo-finish pour aider à juger le classement correct.

## Annexe 7 : Les Championnats d'Europe de Course d'Orientation

Le Championnat d'Europe de course d'orientation (en bref EOC) est l'événement officiel pour décerner les titres de Champion d'Europe en orientation. Il est organisé sous l'autorité de l'OIF et la Fédération désignée.

### 1. Principes pour l'EOC

Le Championnat sera organisé conformément aux principes suivants :

- Les participants se verront offrir une compétition du plus haut niveau technique.
- L'organisateur doit suivre un modèle de conception d'un Championnat compact afin de minimiser les temps de transport et les coûts et donner aux concurrents, aux dirigeants et autres représentants de la course d'orientation la possibilité de se réunir en dehors de la forêt.
- Les frais de participation doivent être maintenus bas et différents standards d'hébergement et de prix seront proposés.

### 2. Programme de l'événement

Le Championnat est organisé tous les deux ans (les années paires). Le programme ne dure pas plus de 7 jours et comprend les compétitions suivantes : relais, longue distance, moyenne distance et sprint.

Les compétitions individuelles doivent chacune être organisées comme une course de qualification avec finale A et B. Le Championnat doit suivre les règles de compétition IOF comme ils s'appliqueraient pour les Championnats du Monde de course d'orientation, sauf indication contraire dans le présent règlement. Chaque compétition est un événement distinct. Les dates des EOC doivent être coordonnées avec d'autres événements internationaux et finalement approuvés par l'IOF.

### 3. Candidature et désignation de l'organisateur

Toute Fédération européenne membre de l'IOF peut demander l'organisation de l'EOC. Les demandes doivent parvenir au secrétariat de l'IOF avant le 1er janvier trois ans avant le Championnat. Le conseil de l'IOF désigne l'organisateur. La nomination est soumise à l'approbation de l'IOF et à la signature pour accord de l'organisateur. Le Senior Event Adviser sera désigné par l'IOF.

### 4. Participation

Les concurrents représentant les Fédérations membres de l'OIF, définis par le Comité olympique international comme appartenant au continent européen, peuvent participer à l'EOC. Les concurrents représentant d'autres Fédérations membres de l'OIF peuvent participer à l'EOC, mais ne seront pas éligibles pour les titres Européens, médailles ou diplômes.

Dans les compétitions individuelles, une Fédération peut inscrire un maximum de 6 coureurs dans chaque catégorie. Une wild card est attribuée au Champion d'Europe sortant pour l'accès aux qualifications de l'EOC suivant en plus des entrées ordinaires de sa Fédération (dans ce cas, un groupe de départ peut avoir trois concurrents de cette Fédération).

Dans chaque compétition individuelle, les concurrents classés 17e et mieux dans chaque série qualificative peuvent courir dans la finale A, les concurrents restants vont dans la finale B. Les concurrents qui commencent, mais ne sont pas classés dans la course de qualification peuvent commencer avant que les coureurs qualifiés dans la finale B, mais doivent apparaître dans la liste des résultats comme non classés.

Dans le relais une Fédération peut inscrire 2 équipes composées chacune de 3 concurrents, mais seule l'équipe la mieux placée comptera pour le classement. Des équipes incomplètes et des équipes avec des coureurs de plus d'une Fédération ne sont pas autorisées.

Dans le relais sprint, chaque Fédération peut engager une équipe composée de 4 concurrents (dont au moins 2 sont des dames). Des équipes incomplètes et des équipes avec des coureurs de plus d'une Fédération ne sont pas autorisées.

## **5. Résultats**

Si des concurrents non européens participent à la compétition, deux classements distincts seront publiés. Un classement du Championnat d'Europe d'orientation sans les participants non européens et un autre les incluant.

Pour la finale du sprint, les temps sont arrondis à la seconde entière.

## **6. Jury**

Le jury sera constitué de 3 membres votant de différentes Fédérations. Deux membres sont nommés par le conseil IOF. Un membre est nommé par la Fédération organisatrice.

## **7. Coupe du Monde**

Si l'une ou plusieurs compétitions organisées dans le cadre de l'EOC sont également désignées par l'OIF comme faisant partie de la série des événements de la Coupe du Monde, en cas de conflit entre ces règles et celles de la WCup, alors celles de la WCup sont prédominantes.

## Annexe 8 : Les Championnats de Course d'Orientation asiatique

Le Championnat de Course d'Orientation asiatique (en bref ASOC) est l'événement officiel pour décerner les titres de Champion d'Asie en Orientation. Il sera organisé par la Fédération membre de l'IOF désignée sous les auspices de l'OIF à travers le Groupe de travail de la Région asiatique.

Ces règles s'appliquent aux catégories hommes et dames élites.

### 1. Principes pour l'ASOC

Le Championnat sera organisé conformément aux principes suivants :

- Les participants doivent se voir offrir des compétitions aux standards techniques internationaux.
- Le Championnat a pour objectif de développer l'orientation de haut niveau ainsi que le développement de l'orientation dans l'ensemble de la Région asiatique.
- Les frais de participation doivent être maintenus bas et différents standards d'hébergement et de prix seront proposés.
- Le Championnat vise à encourager une plus grande participation des Fédérations membres de la Région asiatique.

### 2. Programme de l'événement

L'événement est organisé les années paires. Le programme doit comprendre au moins le relais, la longue/moyenne distance et sprint. La Fédération organisatrice peut choisir la longue ou moyenne distance selon la situation et les ressources disponibles de la Fédération.

Les compétitions longue/moyenne distance et sprint se composent seulement de finales. Dans la compétition de relais, chaque équipe est composée de 3 concurrents. L'événement doit suivre les règles de compétition IOF, sauf indication contraire dans le présent règlement. Les dates de l'ASOC doivent être coordonnées avec d'autres événements internationaux et finalement approuvées par l'IOF.

### 3. Candidature et désignation de l'organisateur

Toute Fédération asiatique membre de l'OIF peut demander l'organisation de l'ASOC. Les demandes doivent parvenir au secrétariat de l'IOF avant le 1er janvier, 2 ans avant l'événement. La nomination provisoire des organisateurs ou de la Fédération organisatrice est faite par la réunion Régionale asiatique le 31 octobre de la même année. Chaque nomination doit être confirmée par la signature, dans les 6 mois, d'un contrat pour organiser l'événement, sinon la réunion Régionale asiatique peut faire une désignation alternative. Un Event Adviser IOF diplômé d'une autre Fédération est nommé par l'IOF pour contrôler l'événement.

### 4. participation

Les concurrents représentant des Fédérations membres de l'IOF, définis par le Comité olympique international comme appartenant au continent asiatique, peuvent concourir à l'ASOC.

Les concurrents représentant d'autres Fédérations membres de l'OIF peuvent participer à l'ASOC, mais ne seront pas éligibles pour les titres Asiatiques, médailles ou diplômes.

Dans les compétitions individuelles, les fédérations peuvent inscrire jusqu'à 10 femmes et jusqu'à 10 hommes.

Dans la compétition de relais, une Fédération peut inscrire au maximum 2 équipes dans chaque catégorie de sexe, mais seule l'équipe la mieux classée comptera pour la remise de prix. Il n'y aura pas de limite sur le nombre d'Officiels.

#### **5. Ordre de départ**

Dans les compétitions individuelles, l'ordre de départ sera tiré au hasard. Le tirage au sort sera réalisé en trois groupes de départ (tôt, milieu, tard).

#### **6. Jury**

Le jury est nommé par le Conseil IOF. L'organisateur doit proposer les 3 membres votants.

#### **7. Prix**

L'organisateur doit préparer et payer des médailles spécialement conçues ou de formats similaires pour toutes les compétitions individuelles (médailles pour les 3 premières places par catégorie/compétition) et relais (médailles pour chaque membre des 3 premières équipes de chaque catégorie) et des diplômes pour les places 1-6.

## Annexe 9 : Les Championnats de Course d'Orientation océanique

Le Championnat de Course d'Orientation océanique (en bref OOC) est l'événement officiel pour décerner les titres de Champion océanique en Orientation. Il sera organisé par la Fédération membre de l'IOF désignée sous les auspices de l'OIF à travers les nations océaniques membres de l'IOF.

Ces règles s'appliquent aux catégories hommes et dames élites. D'autres catégories peuvent être courues ; les règles régissant ces catégories seront convenues entre les pays océaniques membres de l'IOF.

Au cas où une ou plusieurs compétitions du Championnat de Course d'Orientation océanique font partie de la Coupe du Monde alors les règles de la WCup prévalent en cas de conflit.

### **1. Principes pour l'OOC**

Le Championnat sera organisé conformément aux principes suivants :

- Les participants doivent se voir offrir des compétitions aux standards techniques internationaux.
- Le Championnat a pour objectif de développer l'orientation de haut niveau ainsi que le développement de l'orientation dans l'ensemble de la Région océanique.
- Les frais de participation doivent être maintenus bas.
- Le Championnat vise à encourager une plus grande participation des Fédérations membres de la Région océanique.

### **2. Programme de l'événement**

L'événement est organisé les années impaires. Le programme doit comprendre au moins le relais, la longue, la moyenne distance et le sprint. Les compétitions longue, moyenne distance et sprint se composent seulement de finales. Dans la compétition de relais, chaque équipe est composée de 3 concurrents. L'événement doit suivre les règles de compétition IOF, sauf indication contraire dans le présent règlement. Les dates de l'OOC doivent être coordonnées avec d'autres événements internationaux et finalement approuvées par l'IOF.

### **3. Candidature et désignation de l'organisateur**

**3.1** Excepté ce qui est prévu par la règle 3.2, toute Fédération océanique membre de l'OIF peut demander l'organisation de l'OOC. Les demandes doivent parvenir au secrétariat de l'IOF avant le 1er janvier, 2 ans avant l'événement. La nomination provisoire des organisateurs ou de la Fédération organisatrice est faite par les nations océaniques membres de l'IOF le 31 octobre de la même année. Un ou plusieurs Event Adviser IOF diplômés seront nommés par l'IOF pour contrôler l'événement.

**3.2** Jusqu'au moment où un pays océanique autre que l'Australie et la Nouvelle-Zélande devient membre de l'IOF, l'OOC sera organisé alternativement par l'Australie et la Nouvelle-Zélande sauf accord contraire entre les deux pays.

### **4. participation**

**4.1** Les concurrents suivants sont admis à concourir officiellement à l'OOC :



- les concurrents représentant les Fédérations membres de l'IOF, définis par le Comité olympique international comme appartenant à la Région Océanique, peuvent concourir à l'OOC.

Les concurrents représentant d'autres Fédérations membres de l'OIF peuvent participer à l'OOC, mais ne seront pas éligibles pour les titres océaniques, médailles ou diplômes.

**4.2** Sauf comme prévu par l'article 4.3, Les Championnats d'Océanie sont un événement à inscription libre où les concurrents s'inscrivent comme individuels et/ou comme équipes de relais et il n'y a aucune restriction sur le nombre de concurrents ou équipes de relais par pays. Les équipes officielles de relais se composent de 3 concurrents qui sont citoyens d'un même pays.

**4.3** Dans le cas d'une épreuve du Championnat d'Océanie reprise dans la Coupe du Monde, la participation est régie par les règles de la WCup. Sous réserve de l'accord de l'IOF, sur les conseils de l'Event Adviser, des concurrents ne participant pas à la WCup peuvent courir sur les mêmes parcours que la WCup, avant ou après et être éligibles pour les résultats des Championnats océaniques. Sinon, toutes compétitions (qui peut être un événement du WRE si déterminé par l'IOF) courues par des concurrents qui ne participent pas à la WCup ne seront pas un événement du Championnat, les résultats ne seront pas éligibles pour les résultats des Championnats océaniques ni aucun classement pour des finales du WOC.

## **5. Ordre de départ**

L'ordre de départ est établi suivant les règles de la compétition en vigueur, avec les coureurs ayant le meilleur classement mondial à la fin, soit séquentiellement, soit dans un groupe de concurrents le mieux classé avec tirage au sort (format « Red Start Group »). Il n'y a aucune exigence pour séparer les concurrents d'un même pays.

## **6. Jury**

Le jury est nommé par le Conseil IOF. L'organisateur doit proposer les 3 membres votants, dont au moins l'un d'entre eux n'est pas du pays organisateur.

## **7. Prix**

L'organisateur doit préparer et payer des médailles spécialement conçues de formats similaires pour toutes les compétitions individuelles (médailles pour les 3 premières places dans chaque catégorie/compétition) et relais (médailles pour chaque membre des 3 premières équipes de chaque catégorie) et des diplômes pour les places 1-6.

## **8. Parcours**

Les parcours doivent être conçus pour donner des temps de vainqueurs suivant, pour le meilleur compétiteur d'Océanie, en minutes :

	Hommes	Dames
Sprint	12 - 15	12 - 15
Moyenne distance	30 - 35	30 - 35
Longue distance	90 - 100	70 - 80
Relais (total des trois parcours)	105 - 135	105 - 135

## Annexe 10 : Les Championnats de Course d'Orientation d'Amérique du Nord

Le Championnat de Course d'Orientation d'Amérique du Nord (en bref NAOC) est l'événement officiel pour décerner les titres de Champion d'Amérique du Nord en Orientation. Il sera organisé sous les auspices de l'OIF et de la Fédération désignée.

Ces règles s'appliquent aux catégories hommes et dames élites. D'autres catégories peuvent être courues sous les auspices et règles de la Fédération organisatrice.

Au cas où une ou plusieurs compétitions du Championnat de Course d'Orientation d'Amérique du Nord font partie de la Coupe du Monde alors les règles de la WCup (y compris toutes règles spéciales) prévalent en cas de conflit.

### 1. Principes pour le NAOC

Le Championnat sera organisé conformément aux principes suivants :

- Les participants doivent se voir offrir des compétitions aux standards techniques internationaux.
- Le Championnat a pour objectif de développer l'orientation de haut niveau ainsi que le développement de l'orientation dans l'ensemble du continent nord-américain.
- Les frais de participation doivent être maintenus bas et différents standards d'hébergement et de prix seront proposés.

### 2. Programme de l'événement

L'événement est organisé les années paires. Le programme doit comprendre au moins le relais, la longue/moyenne distance et sprint. Les compétitions longue/moyenne distance et sprint se composent seulement de finales. Dans la compétition de relais, chaque équipe est composée de 3 concurrents du même pays. L'événement doit suivre les règles de compétition IOF, sauf indication contraire dans le présent règlement. Les dates du NAOC doivent être coordonnées avec d'autres événements internationaux et finalement approuvées par l'IOF.

### 3. Candidature et désignation de l'organisateur

La candidature et la désignation de l'organisateur du NAOC doivent alterner entre la Fédération canadienne et des États-Unis jusqu'à ce que d'autres Fédérations aient les ressources pour organiser la compétition. À ce moment, la compétition doit alterner entre ces Fédérations. Les demandes doivent parvenir au secrétariat de l'IOF avant le 1<sup>er</sup> janvier trois ans avant les Championnats. La nomination est soumise à l'approbation de l'IOF ainsi que la signature d'un accord. Un Event Adviser diplômé d'une autre Fédération est mandaté par l'IOF pour superviser l'événement.

### 4. Éligibilité

Les concurrents représentant les Fédérations membres de l'IOF, définies par le Comité olympique international comme appartenant au continent nord-américain peuvent concourir au NAOC. Les participants doivent aussi être en possession d'un passeport du pays de leur Fédération.

Les compétiteurs non éligibles représentant les Fédérations nord-américaines et d'autres concurrents de Fédérations IOF en dehors du continent nord-américain peuvent concourir en M/W21E, mais ne sont pas éligibles pour les titres et médailles du NAOC.

## **5. Inscription**

Le NAOC est un événement « open » pour lequel les concurrents s'inscrivent comme individuel et/ou dans une équipe de relais, il n'y a pas de restriction du nombre de compétiteurs.

## **6. Ordre de départ**

Le départ est organisé en deux groupes. Les compétiteurs éligibles sont désignés comme « Red Group », et doivent partir après les autres compétiteurs en M/W21E. Pour la 1<sup>re</sup> course, l'ordre de départ est basé sur le classement Mondial au sein de chaque groupe avec le mieux classé dernier du groupe. Les compétiteurs sans classement Mondial partent premiers de leur groupe dans un ordre aléatoire.

La liste du classement Mondial utilisée sera celle publiée 10 jours avant la première course. Pour les courses suivantes, l'ordre de départ sera tiré au sort dans chaque groupe.

## **7. Résultats**

Si des compétiteurs non éligibles participent à la compétition, des listes de résultats différentes seront publiées, une liste avec les compétiteurs éligibles et une autre avec tous les compétiteurs.

## **8. Prix**

Les organisateurs doivent acheter des médailles spécialement dessinées pour les compétitions individuelles et le relais.

## **9. Jury**

Le jury est nommé par l'IOF. Il est composé de 3 membres votants dont au moins l'un d'entre eux provient d'une Fédération autre que l'organisatrice.

## Index des règles pour les événements majeurs

Cet index est fourni comme un guide pour les règles qui, en général valent uniquement pour les Championnats du Monde de course d'Orientation (WOC), la Coupe du Monde de Course d'Orientation (WCup), le Championnat du Monde de course d'Orientation pour Juniors (JWOC), les Championnats du Monde de course d'Orientation pour Vétérans (WMOC) ou les World Ranking Events (WRE). La validité des règles de compétition pour ces événements est définie dans la règle 2.1 et est décisive s'il y a des contradictions avec cet index.

	<b>WOC</b>	<b>WCup</b>	<b>JWOC</b>	<b>WMOC</b>	<b>WRE</b>
Hébergement	7.7, 9.4		7.7, 9.4		
Publicité et parrainage	33.1, 33.2	33.1, 33.2	33.1, 33.2	33.1, 33.2	33.1, 33.2
Demande d'organisation	4.2, 4.5	4.2, 4.6	4.2, 4.7	4.2, 4.7	4.2, 4.8
Bulletins	8.1–8.7	8.1, 8.2, 8.4–8.6, 8.8	8.1–8.7	8.1, 8.9, 8.10, 8.12, 8.13	8.1, 8.9, 8.11, 8.12, 8.13
Catégories	5.7	5.7	5.2, 5.8	5.3, 5.9	5.4, 5.5, 5.6
Descriptions de poste	18.1–18.4	18.1–18.4	18.1–18.4	18.1–18.4	18.1–18.4
Proximité et sécurité des postes	19.4, 19.11	19.4, 19.11	19.4, 19.11	19.4, 19.11	19.4, 19.11
Coûts	7.1–7.8	7.1–7.6, 7.8	2.14, 7.1–7.8	7.1–7.6, 7.8	7.1–7.6, 7.8
Conception de parcours	16.1–16.9	16.1–16.5, 16.7, 16.9	16.1–16.7, 16.10	16.1–16.5, 16.11	16.1–16.4, 16.7
Définition	1.9	1.10	1.11, 2.14	1.12	1.14
Règles particulières	2.11, 2.12	2.11, 2.12	2.11, 2.12	2.11, 2.12	2.11, 2.12
Éligibilité	6.1, 6.2, 9.2	6.1, 6.2, 6.10, 9.2	6.1, 6.2, 9.2	9.2	9.2
Inscriptions	9.1–9.3, 9.5–9.9	9.1–9.3, 9.5–9.8	9.1–9.3, 9.5–9.9	9.1–9.3, 9.15	9.1–9.3
Event Advisers – nombre de visites	31.9, 31.12	31.9	31.9	31.9	31.9
Event Advisers – coûts	7.5, 7.6	7.5, 7.6	7.5, 7.6	7.5, 7.6	7.5, 7.6
Finish Timing	23.5–23.8, 23.10	23.5–23.7, 23.10	23.5–23.7, 23.9, 23.10	23.5, 23.6	23.5, 23.6
Dispositions générales	2.12	2.12	2.12, 2.14	2.12	2.12
Séries - allocations	12.8, 12.12		12.8, 12.12	12.19	
Séries-courses	16.5	16.5	16.5	16.5	16.5
Séries-nombre	3.7		3.8	12.17	
Jury	29.3, 29.10, 29.12	29.3, 29.13	29.3, 29.11, 29.12	29.3, 29.11	29.3, 29.14
Cartes	15.1–15.7, 15.9	15.1–15.7, 15.9	15.1–15.7, 15.9	15.1–15.9	15.1–15.7
Model event	11.1–11.6	11.1–11.5	11.1–11.5	11.1–11.5	11.1–11.5
Participants-nombre	6.6, 6.7	6.10	6.12		
Prix et titres	25.1–25.4, 25.7–25.10	25.1–25.3, 25.11, 25.12	25.1–25.3, 25.5, 25.7, 25.9, 25.10, 25.13	25.1–25.3, 25.14	25.1–25.3,
Programme	3.1, 3.2	3.1, 3.3–3.5	3.1, 3.6, 6.11	3.1, 3.9	3.1, 3.11
Finale-qualification	6.6, 6.7		6.13	6.15	
Zones de quarantaines	22.16	22.16	22.16		

	<b>WOC</b>	<b>WCup</b>	<b>JWOC</b>	<b>WMOC</b>	<b>WRE</b>
Rafrâichissements	19.8, 19.9	19.8, 19.9	19.8, 19.9	19.8, 19.9	19.8, 19.9
Équipes de relais-après disqualification	22.14				
Équipes de relais - incomplètes et mixte	6.8, 6.9		6.14, 12.15, 24.11		
Équipes de relais -nombre	6.8, 6.9		6.12, 24.12		
Remplacement de concurrent	9.10–9.13	9.10, 9.12	9.10–9.13		
Rapports	32.1–32.3, 32.5	32.1–32.3,	32.1–32.3,	32.1, 32.2, 32.4	32.1, 32.2
Systèmes de classement		24.10	24.11–24.13		
Start draw	9.14, 12.2–12.5, 12.7-12.13	12.2, 12.4, 12.9, 12.11	9.14, 12.2–12.4, 12.6-12.13	12.2–12.4, 12.9, 12.19	12.2–12.4
Intervalle de départ	12.17	12.16	12.16, 12.18	12.20	12.16
Répartition en groupe	9.8, 9.10, 9.14	9.8, 9.10	9.8, 9.10, 9.14		
Ordre de départ	12.2, 12.5, 12.7–12.10, 12.14	12.2	12.2, 12.6–12.10	12.2, 12.9, 12.19	12.2
Changement	9.7, 9.13	9.7	9.7, 9.13		
Réunion des Officiels	13.1–13.3	13.1–13.3	13.1–13.3	13.4	13.4
Taille des équipes	6.5	6.10	6.11		
Temps des vainqueurs et temps maximum	16.9, 22.13, 23.14	16.9, 23.12	16.10, 22.13, 23.12	16.11, 23.12	23.12
Transport	10.1–10.4	10.1, 10.3, 10.4	10.1–10.4	10.4	10.4

## Modifications importantes à la version précédente (janvier 2015)

La référence pour ces règles est le nouvel an 2016 (sauf indication contraire)

- 6.5 WOC L'organisateur peut déterminer une limite au nombre d'Officiel par équipe
- 6.16 WOC WCup Un concurrent doit avoir une licence d'athlète IOF valide
- 8.4 Ajout du système de poinçonnage dans le bulletin
- 8.12 Ajout du système de poinçonnage dans le bulletin
- 9.9 WOC JWOC L'organisateur peut fixer une heure de clôture d'inscriptions des équipes de relais
- 9.10, 9.11 & 9.12 WOC WCup JWOC des changements ne peuvent plus être fait moins de 2 heures avant le premier départ (précédemment 1 heure)
- 12.17 WOC Les intervalles de départ peuvent être réduits en cas de direct TV
- 16.8 WOC Des postes contrôles séparés pour les dames et hommes sont requis uniquement si la course a lieu en même temps
- 12.20 WMOC L'intervalle de départ pour la qualification longue distance est réduit à 1 minute
- 19.10 WOC JWOC Pour les longues distances des boissons énergisantes seront disponibles et les concurrent peuvent disposer leur propre boisson
- 22.9, 22.10 Précision sur la procédure de départ tardif
- 23.14 WOC Légère augmentation de certains temps maximums de course
- Annexe 7 Ajout du Championnat d'Europe de Sprint Relais
- Annexe 7 Le Championnat d'Europe est organisé sous l'autorité de l'IOF et de la Fédération désignée